

**ST47 / « Révolution », « transition démocratique », « changement de régime  
»... Enjeux et usages des qualifications**

**Antoine Faure**  
**Chercheur associé à PACTE-PO**  
[antoinelucienfaure@gmail.com](mailto:antoinelucienfaure@gmail.com)

Les vestiges du futur.

*Qualification des crises historiques et disqualification des pratiques idéologiques dans le  
Chili actuel (2010-2015)*

Un des enjeux de la qualification des moments de rupture des routines politiques se révèle dans l'usage des labellisations au sujet de l'histoire récente. Pour nous confronter à ce problème, nous proposons de nous intéresser au cas chilien où trois périodes ayant marqué l'imaginaire occidental, et toujours en proie à des luttes de qualification, se succèdent : le régime d'aspiration révolutionnaire incarné par Salvador Allende (1970-1973), le régime autoritaire incarné par Pinochet (1973-1990), la transition démocratique (débutée en 1991 mais dont la fin est toujours sujet à caution).

Pour comprendre comment ces périodes sont qualifiées aujourd'hui au Chili, nous utilisons des éléments empiriques hétérogènes (les commémorations, les récits mémoriels, les manuels scolaires, les débats constitutionnalistes, mais aussi les productions issues des sciences sociales), que nous essayons de lire dans un mouvement analytique qui privilégie la relation que ces récits construisent avec l'Histoire. Notre angle d'analyse saisit les relations passé-présent-futur qui se jouent dans le travail d'interprétation du passé récent au travers du jeu de qualification.

Ce texte vise principalement à développer une hypothèse, celle d'un régime d'historicité présentiste qui neutraliserait le conflit politique par disqualification d'un certain passé. Vu que nous ne cherchons pas à démontrer quelque chose mais plutôt à mettre en tension des éléments qui se jouent dans le travail de qualification, nous adoptons une forme particulière. Après cette – très courte – introduction, nous menons d'abord un travail de problématisation sur la façon dont la labellisation de crise relève d'effets de récit qui, dans le cas du Chili actuel, pourrait renvoyer à un régime d'historicité particulier (1). Nous essayons ensuite de discuter cette problématique à partir d'une mise en perspective du travail de qualification du régime autoritaire (2), et d'une analyse de l'opération de disqualification de l'Unité populaire (3). Bien que nous veillions à ce que ces deux parties plus empiriques alimentent l'hypothèse, nous la reprenons de façon plus ferme finalement pour voir les lignes d'analyse qu'implique un ancrage des qualifications de l'histoire chilienne récente dans le « régime d'historicité » actuel (4).

**1. « Effet de récit » et « régime d'historicité ». Les enjeux actuels de la qualification de  
crise au Chili**

L'immersion dans la réalité chilienne, dans le cadre de l'enquête doctorale que nous avons menée entre 2007 et 2011 au sujet du journalisme durant le régime de Salvador Allende (1970-1973), a fait naître un doute : de l'Unité populaire, rien n'est analysé aujourd'hui. La période a déjà été pensée, et elle n'a plus besoin de l'être. La coalition, le gouvernement et les événements de ces trois années semblent désormais jugés : ils sont extraits du cours de l'Histoire. La mémoire sociale et les témoignages individuels empruntent deux registres pour

s’y référer : celui du souvenir et celui de la catastrophe ; ces deux registres se synthétisant finalement dans la question du pardon social et du *mea culpa* individuel. Il y a une saturation des récits qui entraîne un blocage de l’imaginaire chilien à partir des vérités institutionnalisées (la violence étatique) comme des revendications manifestées (la condamnation des coupables) ; des oublis individuels (dans le souvenir des attitudes adoptées), des silences sectoriels (les continuités dans le champ journalistique) et des amnésies collectives (le caractère idéologique de l’intervention militaire de septembre 1973). En se plongeant dans la littérature qui traite de cette période (au sens large, au-delà de la coalition gouvernementale ou de la figure de Salvador Allende), on a pu constater avec étonnement que la « transition chilienne vers le socialisme » (selon l’expression consacrée) est peu abordée sous l’angle d’une Révolution ou, plus modestement, du changement social. Au contraire, témoignages, récits mémoriels et analyses la présentent comme une crise transversale, un chaos ou même d’un phénomène relevant de l’imaginaire de la guerre civile (Joignant, 2012 ; Smirnow, 1997).

Cet étonnement nous a conduit à poser la question de la qualification de ce contexte de rupture des routines politiques. Le problème des régimes politiques, et en creux de leur qualification, occupe en effet bonne partie de la science politique internationale, et le cas du Chili a été largement sollicité pour l’aborder. D’abord modèle de démocratie dans un contexte non-occidental (Gil, , le pays andin a ensuite focalisé l’attention de nombreux chercheurs internationaux pour questionner l’installation et le fonctionnement d’un régime autoritaire (Hermet, 1983 ; Linz & Stepan, 1978) avant que la « transition démocratique » n’attire toutes les attentions (Dabène, 2012; Joignant, 2005 ; O’Donnell, 1996). Pour questionner la crise de l’Unité populaire, deux possibilités de déplacement problématique s’offrent alors à nous. D’un côté, questionner les usages des qualifications pendant les événements de la période 1970-1973, notamment marquée par une forte mobilisation des masses (Gaudichaud, 2013 ; Seguel Boccara, 1997). Nous avons en partie discuté cette perspective dans notre thèse de doctorat (Faure, 2014). Mais la réflexion nous a surtout conduit à envisager une autre approche. Dans les récits recueillis auprès des journalistes et des hommes politiques en exercice à l’époque des faits, nous avons senti le poids du régime militaire (1988-1991) et de la transition démocratique (initiée avec l’élection de Patricio Aylwin président du Chili, en 1991). Plusieurs font leur *mea culpa* des excès commis et des dérives engendrées ; d’autres font amende honorable d’une erreur stratégique. Les récits des périodes sont entremêlés et certains passent d’une époque à l’autre dans leurs entretiens. Et la posture de témoins historiques des faits engendrent des « effets de récit », que ce soit par la mémoire sociale qui les influence et à laquelle ils participent, comme du fait du contexte actuel dans lequel ces témoins évoluent. C’est ce second angle que nous souhaitons développer ici.

Il nous semble en effet que le travail de qualification des situations de rupture des routines politiques ne s’active pas seulement durant des périodes ressenties comme telles, à l’instar par exemple du travail d’énonciation autour des crises qui ont marqué le trop rapidement appelé « printemps arabe » (Leguil-Bayart, 2014). Ce travail de labellisation prend aussi une portée historique lorsqu’une société et ses institutions essaient de relire leur passé récent. C’est ce que nous observons au Chili, où la question de la mémoire est faite de flux et de reflux historiographiques depuis 1990.

Notre approche vise alors à interroger la qualification qui est effectuée des crises historiques, dans la configuration actuelle<sup>1</sup>. Plutôt que d’analyser les enjeux de dénomination pendant les événements, cette voie pose la question de la labellisation des épisodes passés de rupture des routines politiques. Il s’agit de comprendre les enjeux politiques que cette qualification de

---

<sup>1</sup> Nous utilisons ce mot au sens d’Elias (1994). Pour une analyse théorique de ce concept, voir Ducret, 2011.

l'histoire revêt dans le présent. L'approche renvoie ainsi à tout un pan de la science politique, et notamment au courant socio-historique qui s'est posé la question des effets d'historicité qui s'exercent sur l'appellation crise (Castel, 1995 ; Dobry, 2009 ; Gottraux, 2002). Concrètement, nous nous demandons quelles sont les périodes de l'histoire récente qui sont qualifiées de crise au Chili ? Quelles sont les conditions sociales et politiques du passé qui sont lues, dans le présent, comme une rupture des routines politiques ?

Ainsi, nous proposons d'étudier la manière dont la qualification est en jeu dans les « régimes d'historicité », c'est-à-dire « la nature, la place, le rôle et les effets que le passé joue dans le présent des sociétés, en un lieu donné et à un moment donné » (Rouso, 2007 : 4). Pour préciser la question, nous nous demandons comment « les modes d'articulation des trois catégories du passé, du présent et du futur » s'incarne aujourd'hui dans l'acte de labellisation des différentes périodes de l'histoire chilienne récente, et s'articulent aux « modalités de conscience de soi » de la communauté chilienne actuelle (Hartog, 2003). Dans ce cas précis, nous ne parlons pas de l'histoire longue, pour voir par exemple en quoi le travail de construction d'un Etat-Nation passe par la sélection des événements, des documents et la reconnaissance des différents héritages (Déloye, 2002).

Nous souhaitons plutôt essayer de comprendre à quels enjeux singuliers au « Chili actuel »<sup>2</sup> répond la labellisation rétrospective de crise, et les réifications qu'elle implique ; comme quels sont ceux qu'elle soulève en retour dans la configuration présente. La configuration actuelle serait ici la variable qui détermine l'usage du « label » de crise. Autrement dit, le travail de qualification n'est pas envisagé ici à partir des débats sur le terme à utiliser pendant les événements (« crise », « révolution », « changement de régime »...), mais plutôt à partir de l'influence des problèmes et des enjeux sociopolitiques actuels sur les controverses autour de ce qui constitue une crise dans l'histoire récente.

Or au Chili, le travail de qualification de la crise passée semble s'opérer dans une configuration où la qualification de l'ordre politique n'est elle-même pas dénuée de paradoxe. Ce paradoxe surgit face à celui qui cherche, dans la littérature universitaire, à comprendre l'ordre politique chilien depuis l'élection de Patricio Aylwin en 1990, et la fin officielle du régime autoritaire du Général Pinochet. Tout l'intérêt de l'approche réside justement dans le fait que la période actuelle est toujours sujet à une forme d'indétermination.

D'un côté, la plupart des auteurs qui se sont intéressés à la transition démocratique chilienne s'accorde sur son inachèvement (une bonne synthèse : Garretón, 2003 ; Corten, 2010). Ou, pour être plus précis, ils conviennent du prolongement de la phase de consolidation de la démocratie depuis 25 ans (O'Donnell, 1996). L'histoire chilienne serait toujours suspendue au bon comportement de la population, des élites politiques et des forces militaires. L'inachèvement claironné de la démocratie chilienne entraîne une forme d'indétermination de l'horizon d'attente historique.

De l'autre côté, la « démocratie chilienne » montre aussi une forte stabilité, que ce soit dans ses pratiques politiques largement routinisées (Garretón, 2003) comme par les bons résultats économiques de ce pays incarnés par la métaphore du jaguar. De ce point de vue, il est difficile de parler de « transition démocratique », vingt-cinq ans après l'élection d'Aylwin. La qualification de la période actuelle, qui vacille entre « Transition vers la démocratie » et « Chili post-dictatorial », montre donc elle aussi cette indétermination. D'un côté, la démocratie est un horizon inatteignable, de l'autre il y a quelque chose de plus qu'une simple transition dans les routines politiques chiliennes en perpétuelle voie de consolidation et de routinisation.

---

<sup>2</sup> Pour reprendre l'expression, et la perspective, de Tomás Moulian, au sujet du Chili de la période 2010-2015 (Moulian, 1997)

A partir du constat de ce paradoxe, nous proposons d'observer la qualification rétrospective des crises historiques depuis les enjeux de qualification de l'ordre actuel. Cette approche nous paraît stimulante puisqu'elle fait le lien entre qualification du passé et qualification du présent. Labelliser une époque de crise revient, selon nous, à affronter les problèmes du présent, eux-mêmes ancrés dans l'indétermination de la configuration chilienne actuelle, qui s'incarne bien dans les difficultés à donner un nom à la période. Pour le dire plus directement : qualifier l'Unité populaire de crise est un geste qui entre dans le jeu de stabilisation de la période actuelle. Le mécanisme consiste à faire du régime d'Allende un contre-modèle qui doit servir de repoussoir aux pratiques politiques et sociales actuelles, pour assurer la stabilité du régime.

Tout l'enjeu de ce travail de labellisation du passé réside dans la définition du moment auquel surgit la rupture des routines politiques et donc dans ses causes. Alors que, pour un observateur occidental quelque peu naïf, l'intervention militaire équivaut au renversement du régime démocratique, celle-ci semble n'être, dans les récits chiliens actuels, que le résultat d'une crise préalable qui ne pouvait pas conduire à autre chose qu'à l'intervention militaire. Cette histoire, qui fait du résultat avéré la seule issue possible des trois années d'Unité populaire, stigmatise dans le présent ces dérives dont il faut absolument épargner la transition démocratique. Le travail de labellisation du passé récent joue alors d'un « effet de récit », c'est-à-dire « la victoire d'une version narrative sur toutes les autres ou la recomposition de celles-ci en fonction d'une version qui devient dominante » (Faye, 1972) : il rend acceptable et inacceptable les options politiques et les projets de société concurrents à l'ordre institutionnalisé au Chili depuis 1990.

Les options et projets politiques disqualifiés sont ceux qui proposent des changements dans le futur. Ces perspectives de changement social sont affublées de l'étiquette « d'idéologie », qui résonne, dans la mémoire sociale, comme la cause de la rupture des routines démocratiques. Le travail de qualification discrédite, selon nous, une conception téléologique de l'Histoire. Ce qui entre en crise, selon les récits et discours sur l'Unité populaire, c'est une période particulière, durant laquelle le projet de société chilien s'articule au futur. Au début des années 1970, les trois projets politiques concurrents se formulent en effet par le recours à la Révolution<sup>3</sup>. Or cette force téléologique de l'Histoire est pointée du doigt dans le présent, par le travail de qualification du passé. Avec cette crise de la conception téléologique de l'Histoire, le principe d'incertitude n'est plus placé dans le futur, mais « la politique démocratique n'est que l'art d'affronter l'incertitude » dans le présent (Przeworski, 2000). On se trouve ici face à une conception et une expérience particulière du temps qui rejoint l'idée de « présentisme » (Hartog, 2003). Ce présentisme se nourrit, d'un côté, de l'inachèvement de la transition démocratique, qui empêche toute projection vers le futur, et de l'autre, du travail de mémoire qui réinterprète les débats du passé à la lumière des enjeux du présent.

En ce sens, le Chili offre un cas d'étude particulièrement intéressant, car le travail de mémoire est en permanence en construction : il existe une production quotidienne du passé récent. Mais en miroir, le futur est aussi en jeu dans le présent par le problème de l'inachèvement de la transition démocratique. Passé et futur semblent générés « au jour le jour » (Hartog, 2003) selon les enjeux immédiats. La qualification organise donc l'expérience du temps et les conditions de possibilité de l'Histoire.

C'est précisément le « régime d'historicité » de la période actuelle qui est en jeu dans la qualification de la crise de l'Unité populaire, paroxysme du « régime d'historicité » précédent,

---

<sup>3</sup> La « voie chilienne vers le socialisme » (que son leader a métaphorisé comme « Révolution à saveur à vin et à empanadas »), la « Révolution en liberté » de la démocratie-chrétienne (sur les conseils de Washington et dans le cadre de l'Alliance pour le progrès), et la « Révolution conservatrice » qui se réarticule petit à petit en « Révolution néolibérale » (Gárate-Château, 2013).

qui faisait du futur le moteur du présent. Ce qui signifie que le coup d'Etat de 1973 marque une rupture non seulement de la « tradition démocratique chilienne » mais surtout dans la relation de la société chilienne à l'Histoire : sa façon de vivre et de penser le temps. Et bien que l'une des tâches politiques principales des élites politiques ait consisté, depuis 1990, à renouer le fil de « l'exception démocratique chilienne », cette tâche paraît difficile vu que le projet démocratique se formule désormais dans un régime d'historicité profondément différent de celui de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Notre objectif ici n'est alors pas de proposer des conclusions sur les enjeux politiques du travail de qualification. A partir du cas chilien, nous souhaitons plutôt poursuivre le déploiement de notre hypothèse sur la relation discursive et symbolique qui s'établit entre le présent chilien et son passé récent. Ainsi, **le travail de qualification de l'histoire récente qui s'opère actuelle au Chili viserait à déterminer les critères de « bon fonctionnement » de la démocratie post-dictatoriale : canaliser les pratiques idéologiques et neutraliser la conception téléologique de l'Histoire.** A plus long terme, cette hypothèse permet de discuter l'idée selon laquelle, en faisant des comportements et des pratiques idéologiques les causes de la plus récente crise de l'histoire chilienne, le discours sur l'ordre démocratique actuel fait du présentisme un critère fondamental de la stabilité du régime chilien. Cela implique notamment que toute possibilité de changement soit invalidée par anticipation, du fait des risques de désordre qu'elle ferait peser sur la pérennité de la transition démocratique. Autrement dit, la définition de la transition démocratique en réinvestissant les crises passées fait peser le danger permanent de l'instabilité idéologique sur l'ordre actuel. En qualifiant l'Unité populaire de crise, la mémoire comme les analyses montrent l'échec d'une relation sociale à l'Histoire. Par jeu de qualification, le « régime d'historicité » téléologique est (paradoxalement) disqualifié : il représente le danger qui mène à la crise. Au contraire, la stabilité de l'ordre chilien actuel suppose de neutraliser la projection dans le futur. Alors, le travail de disqualification du passé s'inscrit dans le projet d'une transition démocratique que son inachèvement rend performative, du fait du discrédit porté sur la relation téléologique à l'Histoire, qui conduirait nécessairement à la crise.

Cette hypothèse peut donc être décomposée : d'abord, nous supposons que le travail de qualification de l'histoire récente doit être avant tout étudié à partir des problématiques actuelles. Sous ce regard, la crise serait le risque permanent d'instabilité et d'effondrement de cette transition démocratique inachevée. Tout en énonçant qu'il faut apprendre du passé, le travail historique se charge de disqualifier une conception téléologique de l'Histoire. C'est ce qui justifie l'oxymore de notre titre : nous tentons de montrer que depuis le présent, l'histoire fait le deuil du futur pour des raisons que le passé enseigne. L'histoire chilienne est constituée en vestiges d'une crise toujours proche dont il faut protéger l'ordre actuel. Sous ces traits, le conflit politique et le changement social deviennent anormaux. Ils sont discrédités par leurs dérives passées. Le futur est neutralisé dans une forme de présentisme qui rend la transition démocratique performative. En expulsant le futur de l'Histoire, le régime d'historicité actuel privilégie une temporalité de court terme qui synthétise stabilité économique et discrédit idéologique.

Pour discuter cette idée, nous présenterons maintenant plusieurs débats, polémiques et controverses autour des qualifications attribuées aux différentes périodes de l'histoire chilienne récente. Nous adoptons à ces fins une approche socio-historique qui revient sur la trajectoire des qualifications de l'Unité populaire (1970-1973) et du régime de la junte militaire (1973-1990), afin de comprendre comment ces dénominations du passé récent sont réinvesties et métamorphosées dans l'actualité. Autrement dit, nous cherchons à retracer la manière dont ces deux périodes ont été qualifiées, comment ces labels ont évolué ou ont

changé de sens, bref quel est l'effet de récit que l'on peut repérer dans la qualification historique qui émerge dans l'actualité chilienne. Effet de récit dont nous essaierons finalement de souligner en quoi ils révèlent les enjeux d'un « régime d'historicité » présentiste du Chili actuel.

Même si ce n'est pas notre grille de lecture principale, nous ne délaissions pas pour autant une approche sociologique qui consisterait à poser la question *qui dit quoi* au sujet de l'histoire récente chilienne. Nous ne nous focalisons pas sur l'origine des qualifications, c'est-à-dire les luttes entre différents groupes pour tenter d'influencer la labellisation des périodes de l'histoire chilienne récente, mais nous gardons le souci de resituer les différents acteurs dans le contexte chilien.

Nous nous appuyons plutôt sur un « agencement empirique » volontairement ouvert et hétéronome. Cela signifie que nous ne travaillons pas sur un corpus arrêté de récits historiques ou mémoriels mais que nous essayons plutôt de convoquer des événements, des situations ou des controverses qui permettent d'enrichir notre problématisation de la relation entre qualifications et « régimes d'historicité ». Ces différents éléments constituent à nos yeux un faisceau de phénomènes et de discours qui s'articulent les uns aux autres pour construire, dans le présent, le sens de la qualification de crise historique. De manière chronologique, nous convoquons d'une part les controverses mémorielles qui s'expriment dans les débats autour de l'ouverture du Musée de la mémoire et des droits de l'Homme (2010). Nous utilisons aussi (et très largement) la polémique autour du projet gouvernemental de requalification du régime autoritaire dans les manuels d'histoire de l'école primaire (2012). Enfin, nous abordons les débats sur une nouvelle constitution qui ferait rupture avec l'héritage dictatorial (2013). Ces différents objets de controverse mémorielle offre l'avantage d'ancrer notre réflexion dans l'actualité chilienne (2010-2015), et ses différents enjeux sociopolitiques (la réforme de l'architecture légale du pays, la politique d'éducation, l'administration institutionnelle de la mémoire) tout en dessinant le régime d'historicité présentiste qui traverse les jeux de qualification dans les différents supports de mémoire (un musée dédié à la mémoire et aux droits de l'Homme, des manuels scolaires, la Constitution).

D'autre part, nous nous appuyons sur des entretiens menés entre 2007 et 2011 avec une vingtaine de figures politiques, journalistiques et universitaires chiliennes autour de la période de l'Unité populaire et, en creux, du régime de Pinochet. Car, recueillir des récits sur les temps de l'Unité populaire (et précisément sur l'activité médiatique à cette période) a souvent consisté à se laisser embarquer dans une mémoire qui articule les deux périodes, ne serait-ce que par jeu de contraste. Alors nous avons pu retracer ce que signifie la crise de l'Unité populaire dans l'actualité.

Nous nous référons enfin à des documents issus des media actuels, comme des déclarations, des discours et d'autres prises de positions publiques. Tous ces éléments, comme nos carnets de recherche issus de quatre séjours prolongés en terres chiliennes (qui nous offrent un vécu de trois années dans ce pays) nous sont utiles, non seulement pour nourrir l'hypothèse, mais aussi pour souligner la force sociale du travail de disqualification de la conception téléologique de l'Histoire.

Sur les bases de ce travail empirique, nous nourrissons notre problématisation de la relation entre qualification politique et régime d'historicité en deux temps. Nous mettons d'abord en perspective les enjeux de qualification du régime autoritaire (2). Nous repérons ensuite les indices d'une disqualification de l'Unité populaire comme origine de la rupture des routines politiques démocratiques (3) ; nous soulignons ensuite comment cette approche historiciste et linéaire neutralise le changement dans le présentisme d'une transition démocratique performative (4).

## 2. *(In)certitudes historiques. La qualification du régime autoritaire chilien*

Pour mieux comprendre le jeu actuel de qualification des différentes périodes de l'histoire chilienne récente, nous revenons tout d'abord sur les enjeux de dénomination du régime de Pinochet. A ces fins, nous convoquons différents événements qui stigmatisent les conflits mémoriels à nos yeux, mais aussi les dispositifs institutionnels qui leur apportent une réponse. Une fois que nous avons souligné comment les silences imposés par l'Etat chilien perpétuent l'inachèvement de la transition démocratique chilienne, nous nous attardons sur la polémique autour du changement de qualification dans les manuels d'histoire de l'école primaire chilienne. Si, de prime abord, l'enjeu semble bien l'opposition partisane entre différentes visions du régime de Pinochet, la neutralisation technique apportée par l'architecture institutionnelle chilienne nous pousse à analyser le contenu de ces réinterprétations de l'histoire récente, dans ce support si particulier que sont les manuels scolaires. Or si le remplacement de « dictature » par « régime militaire » n'a finalement pas eu lieu, cet acte manqué ancre un peu plus l'euphémisation de la violence étatique dans la mémoire chilienne.

Car plusieurs auteurs en conviennent : le paradoxe entre stabilité et inachèvement de la démocratie chilienne s'incarne parfaitement dans les conflits de mémoire autour de la violence exercée par le régime autoritaire (répression, tortures et disparitions, etc.). Ces conflits de mémoire témoignent de l'inefficacité des politiques de réconciliation nationale (Compagnon & Gaudichaud, 2008 ; Corten, 2003). Deux exemples symboliques : les oppositions autour de l'Affaire Pinochet (1998) et la contestation, en 2010, de l'hommage à Miguel Krassnoff (Général de l'armée chilienne dont la participation à des actes de violation des droits de l'Homme est avérée). Ces épisodes touchent à deux figures emblématiques du régime autoritaire. C'est même peu dire, dans le cas de Pinochet, qui a peu à peu incarné le régime<sup>4</sup>. Une autre illustration, s'il en faut : la polémique qui a surgi en 2011 face à la diffusion de la série télévisée « Los Archivos del Cardenal »<sup>5</sup> sur la chaîne publique TVN, qui mettait en scène le travail du Vicariat de la solidarité durant le régime de Pinochet pour dénoncer les actes de disparition, de torture et de violation des droits de l'Homme. La violence politique qu'a connue le Chili a donc engendré des conflits de mémoire qui s'étirent jusqu'à aujourd'hui : des interprétations du passé s'opposent, la question de la hiérarchisation du souvenir est posée. En creux, c'est la légitimation et la dé-légitimation de l'histoire qui sont en jeu.

Il semble alors que, dans le cas chilien, la question de la transition démocratique ne peut pas être posée sans l'ancrer dans le rapport de cette société à son histoire récente. Et plus particulièrement, selon les auteurs convoqués, le régime autoritaire de Pinochet. D'une part, la population chilienne se trouve, depuis 25 ans, face à un travail de mémoire paradoxal : d'un côté, sont régulièrement réactivées les luttes pour ne pas oublier les atteintes faites aux droits de l'Homme ; de l'autre, il existe une injonction à reconnaître l'héritage dictatorial d'une stabilité économique érigée comme socle de la démocratie récupérée. Pour synthétiser ce phénomène mémoriel en un concept, Gustavo Carvajal utilise, à partir de l'analyse de la littérature contemporaine, l'idée de *(dé)mémoire*, c'est-à-dire le discours amnésique énoncé par les élites chiliennes pour garantir la stabilité et la bonne gouvernance du pays (Carvajal, 2013). Et Gustavo Carvajal prend un exemple qui nous paraît parlant : la phrase « c'est le prix

---

<sup>4</sup> Rappelons brièvement que Pinochet a su « tirer son épingle du jeu » une fois le coup d'Etat acté : il a éliminé ses rivaux au sein même de la junte militaire désormais au pouvoir.

<sup>5</sup> Entre le 13 et le 22 juillet 2011, les députés Carlos Larraín et Alberto Cardemil (*Renovación Nacional*) critiquent la partialité de la série qui victimise, selon eux, les militants de gauche. Tucapel Jiménez, député du Parti pour la démocratie (PPD, parti instrumental lié au Parti socialiste), leur rétorque la nécessité mémorielle de rappeler les violations des droits de l'Homme. Pour la référence complète de la série : Nicolas Vicuña, « Los Archivos del Cardenal », TVN, 2 saisons de 12 épisodes (1<sup>ère</sup> saison : 2011 ; 2<sup>nd</sup>e saison : 2014).

qu'il faut payer » (« es el precio que hay que pagar »), répétée à tort et à travers sans jamais préciser qui paye et qui reçoit, paraît symbolique de ce discours institutionnel de *(dé)mémoire*. Si on se penche sur l'application de ce discours de *(dé)mémoire*, on trouve des dispositifs précis qui passent sous silence une partie des faits, notamment dans les versions de l'histoire promues par l'Etat. D'une part, la violation massive des droits de l'Homme est rappelée grâce aux commémorations officielles, à la commission « Vérité et réconciliation » (dite Rettig, du nom de son président), à la commission sur l'emprisonnement et la torture (dite Valech, pour les mêmes raisons) ou à la « Table du dialogue » montée par Ricardo Lagos entre des représentants militaires et les avocats des associations des droits de l'Homme. Grâce aussi aux mémoriaux du cimetière général, du Parc pour la Paix de Villa Grimaldi, ou le Musée de la mémoire et des droits de l'Homme. Mais, d'autre part, on oublie les responsabilités en projetant l'image d'un pays « réconcilié ». Sur les rapports des commissions Rettig et Valech, par exemple, ne peuvent figurer que les noms des victimes. En aucun cas celui des répresseurs, même s'il est connu. Et l'intentionnalité de la mort est largement nuancé, d'un point de vue linguistique (De Cock & Michaud Maturana, 2014)<sup>6</sup>.

Le silence institutionnel autour de certains pans du passé chilien récent se trouve particulièrement bien éclairé par le travail de requalification historique mis en jeu dans la réforme des manuels scolaires des écoles primaires (6-12 ans) proposée en 2011. Le projet ministériel du gouvernement de droite, dont une partie se dit clairement héritière du régime de Pinochet (notamment au sein de l'*Unión Demócrata Independiente*), visait à remplacer le terme « dictature militaire » par celui de « régime militaire » pour caractériser la période 1973-1989 (sollicitude 552/2011 auprès du Conseil national d'éducation – CNED). La proposition apparaît à la page 31 de la sollicitude, notamment dans le paragraphe qui formule les objectifs des enseignements en histoire : « comparer différentes visions sur l'effondrement de la démocratie au Chili, le régime militaire et le processus de récupération de la démocratie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en considérant les différents acteurs, expériences et points de vue, et le consensus actuel au sujet de la valeur de la démocratie... »<sup>7</sup>. Ces changements proposés par l'Unité des programmes scolaires du ministère de l'Éducation en marge du projet de Loi générale sur l'Éducation (LGE), sont acceptés le 9 décembre 2011 par le CNED, composé de neuf membres et chargé de se prononcer sur les réformes des programmes scolaires. Harold Beyer, le ministre de l'Éducation du moment, en fait l'annonce le 4 janvier 2012. La mesure a même une onde symbolique de plus grande ampleur puisqu'une polémique nationale s'enclenche, et dépasse rapidement les frontières de l'espace public chilien pour se diffuser en

---

<sup>6</sup> Une partie de la « réconciliation » se joue aussi par « monétisation » pour uniques réparations. Même si cela n'est pas l'objet ici, cette pratique institutionnelle sera particulièrement intéressante pour discuter, dans nos prochains travaux, l'idée de « patrimonisation » propre au régime d'historicité présentiste (Hartog, 2003).

<sup>7</sup> Mise en italique par nos soins.



Amérique latine<sup>8</sup> ou même en Europe<sup>9</sup>. Le projet est finalement retiré à la fin du mois : le CNED réintroduit l'utilisation du terme « Dictature » le 26 janvier<sup>10</sup>.

Ce projet de réforme fait un tollé, comme peut en témoigner une rapide consultation des articles publiés par les media électroniques chiliens<sup>11</sup>. Les historiens « s'arrachent les cheveux » (ceux dont la trajectoire politique montrent qu'ils sont « de gauche » Grez, 2011; Salazar, 2011; mais aussi ceux qui se revendiquent « de droite » : Jocelyn-Holt, 2011). Les associations et ONG de défense des droits de l'Homme critiquent ouvertement le CNED (notamment Lorena Frías, la présidente de l'Institut national des droits de l'Homme<sup>12</sup>). Les mouvements sociaux, très actifs depuis 2011<sup>13</sup>, et les formations de la gauche radicale condamnent le geste sans retenue. La *Concertación*, la coalition sociale-démocrate qui a gouverné le pays de 1989 à 2010, dénonce elle aussi cette mesure.

Mais cette lecture politique de la qualification du régime de Pinochet dans les manuels scolaires n'est pas suffisante. Certes, l'*Unión Demócrata Independiente* (UDI), parti politique qui se revendique ouvertement d'un héritage pinochettiste, est satisfaite. Mais d'une part, certains courants de *Renovación Nacional* (RN), le parti de droite libérale qui soutient le président d'alors, Sebastián Piñera, font part de leur désaccord : on trouve, par exemple, la députée Karla Rubilar et même le président du groupe majoritaire à la Chambre des députés, Cristián Monckeberg. D'autre part, la décision est laissée à l'approbation (ou le rejet) d'une instance technique sensée évaluer les propositions de réforme des programmes scolaires : le Conseil national d'éducation. Face aux premières critiques, le CNED est même envoyé en première ligne. Le ministre de l'Éducation et la directrice de l'Unité des programmes

---

<sup>8</sup> On trouve par exemple des archives du traitement médiatique de cette mesure en Argentine (<http://www.lavoz.com.ar/noticias/politica/chile-si-existira-termino-dictadura-textos-escolares>), en Bolivie (<http://www.opinion.com.bo/opinion/articulos/2012/0106/noticias.php?id=38202>), en Uruguay (<http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?158985>), au Mexique (<http://noticias.univision.com/article/826124/2012-01-05/america-latina/chile/chile-polemica-dictadura-regimen-militar>), au Salvador (<http://www.laprensagrafica.com/el-salvador/lodeldia/245505-chile-retoman-termino-dictadura-para-designar-regimen-de-pinochet.html>), etc.

<sup>9</sup> La *BBC* ([http://www.bbc.co.uk/mundo/ultimas\\_noticias/2012/01/120104\\_ultnot\\_chile\\_textos\\_escolares\\_tsb.shtml](http://www.bbc.co.uk/mundo/ultimas_noticias/2012/01/120104_ultnot_chile_textos_escolares_tsb.shtml)) ou *Le Monde Diplomatique* (<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2012-01-06-Au-Chili-la-dictature-de-Pinochet>), *El País* (<http://www.elpais.com.co/elpais/internacional/noticias/en-chile-revisan-eliminacion-palabra-dictadura-en-textos-escolares>) ou *Rfi España* en font état.

<sup>10</sup> Lors d'un vote qui a obtenu 6 voix en faveur de cette réintroduction du terme « Dictature » dans les manuels des écoliers chiliens, et 1 abstention.

<sup>11</sup> Tous ces sites ont été de nouveau consultés en 2015, durant l'écriture du présent texte. On peut parcourir rapidement les sites des journaux historiques : *El Mercurio* (<http://www.emol.com/noticias/nacional/2012/01/05/520252/beyer-aclara-los-profesores-pueden-seguir-usando-la-palabra-dictadura.html>) ; *La Tercera* (<http://www.latercera.com/noticia/nacional/2012/01/680-420960-9-mineduc-explica-cambio-en-malla-curricular-de-dictadura-a-regimen-militar-se-usa.shtml>) ; *La Nación* (<http://www.lanacion.cl/beyer-justifico-sacar-palabra-dictadura-de-textos-escolares-de-basica/noticias/2012-01-04/120205.html>) ; *La Segunda* (<http://www.lasegunda.com/Noticias/Nacional/2012/01/710639/dictadura-o-regimen-militar-connotados-historiadores-entran-a-la-polemica-por-cambio-en-los-textos-escolares>). Les sites des principales radios ne font exception, à l'image de : *Radio Universidad de Chile* (<http://radio.uchile.cl/2012/01/05/escandalo-por-cambio-de-dictadura-a-regimen-militar-en-libros-de-historia>) et Radio Bío Bío (<http://www.biobiochile.cl/2012/01/04/bayer-resta-dramatismo-a-reemplazo-de-palabra-dictadura-por-regimen-militar-en-libros-de-historia.shtml>). On peut aussi scruter les sites d'information : *El Ciudadano* (<http://www.elciudadano.cl/2012/01/06/466751/C2%BFdictadura-o-regimen-militar/>) ; *El Mostrador* (<http://www.elmostrador.cl/pais/2012/01/04/polemica-por-decision-del-mineduc-de-cambiar-el-termino-dictadura-por-gobierno-militar/>).

<sup>12</sup> Le 5 janvier 2012 sur Radio Cooperativa par exemple : <http://www.cooperativa.cl/noticias/pais/educacion/proyectos/instituto-de-dd-hh-acuso-poca-transparencia-en-eliminacion-de-palabra-dictadura/2012-01-05/093029.html>.

<sup>13</sup> Cette précision est importante car elle définit une configuration nouvelle, en rupture avec les critiques à la qualité de la démocratie chilienne du fait de la raréfaction de l'action collective.

scolaires du ministère, Loreto Fontaine, soulignent que cette institution n'a pas sourcillé au moment d'évaluer la sollicitude 552/2011. Les neuf membres de l'instance d'évaluation rétorquent que ce changement ne leur a jamais été mentionné, comme si la réforme devait rester elle-même silencieuse. La lutte pour la qualification du passé prend donc ici les traits techniques propres à la formulation d'un projet de politique publique.

Pour être complet, scrutons la composition du CNED. Parmi les neuf membres, cinq proviennent de l'ancien Conseil supérieur de l'éducation, nommé par l'administration antérieure : Nicolás Velasco, désigné pour représenter les universités privées ; Marino Pizarro, nommé représentant des universités publiques ; Alejandro Goic, pour l'Institut du Chili ; et Elizabeth Lira, pour le Fonds de développement des sciences et technologies (FONDECYT)<sup>14</sup>. Deux membres ont été désignés selon les critères propres au fonctionnement du régime autoritaire : il s'agit d'Alfredo Ewing Pinochet choisi par les Forces armées et les dirigeants de la police nationale (*los carabineros*), et de Carlos Künsemüller, désigné par la Cour suprême. Enfin, les deux derniers membres du CNED sont des professionnels envoyés par le Collège des professeurs, l'institution corporatiste qui représente le corps professoral. Apparaît donc une dimension proprement partisane aux luttes de qualification que nous étudions. Mais cette dimension doit être nuancée au vu de l'architecture institutionnelle propre à la politique d'éducation chilienne. La dimension technique de ce projet de politique publique légitime la proposition du ministère de l'Éducation en neutralisant les attaches partisans du projet. De ce point de vue, les erreurs institutionnelles commises mettent en péril la crédibilité et la capacité des tenants du projet de réforme, dans le champ politique à proprement parler. Alors, pour mieux comprendre les enjeux de cette lutte de qualification, il faut aussi prendre en compte leur contenu, c'est-à-dire les réinterprétations de l'histoire récente qu'elle propose.

La portée de la réforme et de la controverse qu'elle provoque provient du support même de la qualification historique : les manuels scolaires. Il s'agit d'un des objets de la pédagogie républicaine et nationale, qui diffuse l'héritage commun au territoire et à sa population, et participe de l'éducation civique des futurs citoyens chiliens (Déloye, 2002). La polémique rend donc visible le travail de réinterprétation de l'histoire récente chilienne, à travers le choix du qualificatif qui désigne le régime de Pinochet. Ce travail de qualification prend plusieurs dimensions politiques : il relève d'un acte de gouvernement au sein des disputes historiographiques chiliennes ; ses auteurs le légitiment par le pluralisme (démocratique) qu'il propose dans l'interprétation du régime autoritaire et du passé récent ; il met en doute l'utilisation de la violence par l'État chilien et offre une fluidité historique à la transition démocratique ; et il produit enfin une équivalence des qualifications qui couronne l'euphémisation de la période.

La proposition du ministère est d'abord un acte de validation d'un courant historiographique qui avait débuté son travail une quinzaine d'années auparavant. En janvier 1999, une controverse eut en effet lieu dans des termes très similaires, entre l'historien Gonzalo Vial, qui voulait narrer « l'histoire du régime militaire », et un groupe composé de Gabriel Salazar, Julio Pinto, Mario Garcés, Sergio Grez y María Angélica Illanes. Ce collectif d'historiens s'est livré à une véritable bataille (qui engendrera plus de mille signatures au « Manifeste des historiens ») au sujet de la qualification de l'histoire récente en rejetant le terme « régime militaire ». A travers les nouveaux programmes scolaires, l'État chilien a donc, d'une certaine façon, tranché dans les disputes historiographiques qui secouent le Chili post-dictatorial au fur et à mesure de son ouverture au pluralisme.

---

<sup>14</sup> Elle travaille elle-même sur les questions de « réconciliation » (Loveman & Lira, 2002)

C'est d'ailleurs une aspiration au pluralisme qui justifie, selon ce premier gouvernement de droite depuis la fin du régime de Pinochet, l'ajustement linguistique qui vise à faire disparaître la dénomination « dictature ». A gros traits, ce changement de label laisserait une liberté d'interprétation autour de la période. Le ministre de l'Education soutient le projet en expliquant que le terme « régime » lui paraît plus « général » que celui de dictature. De même, les explications apportées par la directrice de l'Unité des programmes scolaires, Loreto Fontaine (initiatrice de la proposition), jouent sur la tolérance de toutes les visions de l'histoire : « On a utilisé un mot plus général justement parce que l'objectif vise à montrer qu'il peut y avoir différents points de vue et expériences. Les bases des programmes scolaires ne sont pas une liste de mots tolérés ou interdits mais une invitation à penser et utiliser n'importe quelle mot, tant que les idées sont bien fondées »<sup>15</sup>. Autrement dit, le bienfondé et la légitimité de la requalification sont situés, par les défenseurs du projet, dans les principes mêmes de la démocratie : le pluralisme est le soubassement juridique du travail de réinterprétation de l'histoire chilienne.

Au-delà de ces enjeux de légitimation de la requalification de « dictature » en « régime militaire », il est nécessaire de revenir sur le contenu de cette requalification et des réinterprétations de l'histoire qu'elle implique. Dans le substantif « dictature », on sent la fermeté et la violence du régime : l'accent est mis sur la méthode de gouvernement. Dans l'expression « régime militaire », l'attention est plutôt tournée vers l'origine sociale et corporative de dirigeants qui conduisent ce régime, les militaires. La censure, la répression et les tortures ne sont plus aussi clairement incarnées par la qualification proposée par le gouvernement. C'est bien sûr le point qui fait débat : la manière dont la violence d'Etat est traitée dans les manuels scolaires des écoliers chiliens. C'est la reconnaissance institutionnelle de l'exercice de cette violence que revendiquent les critiques du projet du ministère de l'Education. A l'inverse, l'argument est assumé par les tenants du projet. Dans une interview au journal *La Tercera*, Carlos Larraín, le président de *Renovación Nacional*, justifie le changement des labels du fait de leur connotation respective : « qu'on parle de "dictature" implique un jugement péjoratif. Et les livres doivent expliquer cette séquence de l'histoire chilienne de manière respectueuse »<sup>16</sup>.

Or cette question du rapport à la violence du régime autoritaire est très importante parce qu'elle induit « des effets d'interprétation mais aussi mémoriels sur les transformations » que vit le Chili depuis le retour supposé de la démocratie (Heurtaux, 2010 : 394, au sujet des transformations postcommunistes). Dans une tribune médiatique au registre beaucoup plus politique, le sémiologue Álvaro Cuadra s'indigne de ces effets d'interprétation en parlant, à propos du projet de réforme des manuels scolaires, de « dictature du langage » (Cuadra, 2012). La force politique du mot de Cuadra est de faire exister une continuité entre la politique de légitimation de la junte militaire et le travail de qualification du régime autoritaire dans le présent. En ce sens, il nous semble que l'appellation « régime militaire » trace une continuité entre la transition démocratique et le régime de Pinochet. L'enjeu est donc de trouver une qualification qui permette à l'histoire récente d'exprimer une fluidité entre les deux régimes, à l'instar de la pérennité de la Constitution, des mesures économiques et sociales ou de la logique de gouvernement du champ de l'éducation. La déclaration du parlementaire UDI Iván Moreira est, à ce sujet, éloquente. Le député corporatiste propose une

---

<sup>15</sup> Alejandra Carmona & Claudia Rivas (2012), « Loreto Fontaine y el cambio de concepto dictadura: "Es una invitación a pensar" », *El Mostrador*, 5 janvier 2012, [http://www.elmostrador.cl/pais/2012/01/05/loreto-fontaine-y-el-cambio-del-concepto-dictadura-%E2%80%99Ces-una-invitation-a-pensar%E2%80%99D/?utm\\_source=rss&utm\\_medium=feed&utm\\_campaign=RSS](http://www.elmostrador.cl/pais/2012/01/05/loreto-fontaine-y-el-cambio-del-concepto-dictadura-%E2%80%99Ces-una-invitation-a-pensar%E2%80%99D/?utm_source=rss&utm_medium=feed&utm_campaign=RSS) (consulté le 6 janvier 2012).

<sup>16</sup> Phillip Durán, « Carlos Larraín: "Entrar a una etapa de cambios universales complica a la Alianza" », <http://diario.latercera.com/2012/01/08/01/contenido/pais/31-96502-9-carlos-larrain-entrar-a-una-etapa-de-cambios-universales-complica-a-la-alianza.shtml> (consulté le 9 janvier 2011).

catégorisation des régimes politiques selon leur issue, seule capable de narrer « objectivement » l'histoire. Il soutient la mesure du ministère de l'Éducation qu'il assimile à de l'objectivité, c'est-à-dire à un mécanisme de véridiction du passé :

« Il n'y a pas de raisons à cette controverse, parce qu'il est important que l'histoire se narre objectivement, ce qui ne s'est pas fait au Chili (...). Un gouvernement militaire qui rend le pouvoir après un acte démocratique comme le fut le plébiscite, évidemment il y a une connotation complètement différente, il me semble que le fait que l'on parle de dictature est une façon de stigmatiser un gouvernement qui a rendu démocratiquement le pouvoir et ça ne s'est fait dans aucune dictature du monde, seulement au Chili, ce qui parle très bien de l'esprit démocratique du Chili »<sup>17</sup>.

Nous rencontrons ici la dimension discursive des analyses en termes de *path dependency* : le travail de qualification historique joue sur la circulation du récit analytique d'une continuité entre le régime de Pinochet et la démocratie retrouvée au début des années 1990. Le travail de requalification initié depuis le ministère de l'Éducation consiste donc à introduire un euphémisme pour qualifier le régime autoritaire, et par ce biais à taire les actes de violence commis par l'État chilien. La critique de Lorena Frías, la directrice de l'Institut national des droits de l'Homme converge : « Dictature est ce qui s'oppose à la démocratie, et par la même, valoriser la démocratie implique de connaître et savoir ce qui s'est passé durant la Dictature. Du point de vue de l'obligation de l'État de promouvoir la mémoire historique de ce qui s'est passé au Chili, ceci est un recul ».

Finalement, la sortie de cette polémique est toute aussi intéressante que son contenu, parce qu'elle montre bien comment la transition démocratique est un projet qui s'inscrit dans les pas du régime autoritaire. La solution trouvée par le CNED continue à jouer sur le sens des différentes qualifications en débat. Réglée « en interne »<sup>18</sup>, la discussion a débouché sur une déclaration qui rend équivalents les termes « dictature » et « régime militaire » : l'objectif de l'enseignement de 6<sup>e</sup> est de « comparer différentes visions sur l'effondrement de la démocratie au Chili, *le régime militaire ou la dictature* et le processus de récupération de la démocratie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle... »<sup>19</sup>. Le seul changement apporté dans ce texte, par rapport à la proposition initiale, a consisté à rajouter « ou dictature » après « régime militaire ». Les deux mots sont donc mis en équivalence par la conjonction de coordination « ou ». Si l'euphémisme n'a pas été officiellement accepté, il est symboliquement introduit par l'épisode de ce projet en matière d'éducation. La « politique du consensus » (Moulian, 1997) renvoie donc aussi au travail d'énonciation de l'histoire récente, comme le montre cet euphémisme de la période dictatoriale : les conflits mémoriels qu'incarne le processus de qualification du régime autoritaire sont neutralisés par la mise en équivalence des deux termes en opposition, ce qui est sensé satisfaire tout le monde.

A partir du cas chilien, on constate donc que le travail de qualification entre directement en compte dans la relation de la société chilienne à son histoire récente. D'abord, on a pu discerner une lutte d'influence sociale et politique, entre les différents secteurs de la société pour imposer leurs visions de l'histoire. Le jeu institutionnel encadre et légitime aussi la lutte de qualification (c'est-à-dire la question, qui détient l'influence politico-institutionnelle pour

---

<sup>17</sup> UPI, « Moreira: hablar de gobierno militar y no de dictadura "es lo más justo que corresponde", <http://www.eldinamo.cl/pais/2012/01/04/moreira-hablar-de-gobierno-militar-y-no-de-dictadura-es-lo-mas-justo-que-corresponde/>.

<sup>18</sup> Méthode qui s'étend jusqu'à aujourd'hui puisqu'il n'est pas possible de se procurer de documents d'archive autour du projet d'Harold Beyer pas plus que des discussions qui en ont suivi, au CNED.

<sup>19</sup> Mise en italique par nos soins.

imposer sa vision ?). Le gouvernement et l'administration utilisent ensuite une rhétorique démocratique en convoquant le pluralisme pour justifier l'euphémisme qu'il propose et ainsi trancher dans les versions historiographiques de la période 1973-1989.

Ce travail d'énonciation politique de l'Histoire fait écho avec le projet de société actuel. La qualification de « régime militaire » en remplacement de celle de dictature, et finalement la décision de les rendre équivalents dans programmes des écoliers chiliens, contribuent au silence qui se déploie pour légitimer le régime de Pinochet. En ce sens, cette lutte de labellisation nous montre bien comment le projet de transition démocratique doit se confronter à la question mémorielle, tout en essayant de cacher les cicatrices au lieu de les traiter. Malgré le caractère autoritaire du régime et la violence d'Etat exercée, les dix-huit années de l'histoire récente ne sont pas présentées comme une crise dans l'histoire et la mémoire chilienne. Au contraire, il existe la possibilité, dans le Chili actuel, de qualifier cette période de façon relativement « neutre », et présentée comme objective (l'appellation « régime militaire »). Pour essayer de comprendre cette possibilité, nous proposons de faire une esquisse de généalogie des qualifications de l'histoire chilienne récente, en nous intéressant particulièrement aux labellisations du régime qui précède l'intervention militaire : l'Unité populaire.

### ***3. (Im)possibilités transitionnelles. La disqualification de l'Unité Populaire***

Les enjeux de mémoire se trouvent au cœur de la transition démocratique inachevée. Il nous faut donc prendre en considération la manière dont cet inachèvement influe sur les questions mémorielles et les luttes de labellisation de l'histoire chilienne récente. C'est par cette voie que nous espérons comprendre la possibilité laissée au gouvernement Piñera de proposer une requalification du régime de Pinochet. Et c'est dans le pli historique du coup d'Etat que se joue la relation actuelle à l'Histoire au Chili. L'intervention militaire met fin à une époque essentiellement présentée sous les traits du chaos : dans le présent, ce récit justifie en contrepartie la continuité entre régime autoritaire et transition démocratique (comme séquence historique). Or on peut constater que la qualification de crise attribuée à l'Unité populaire s'appuie sur de très fortes réifications des discours en vigueur durant le régime d'Allende, qui ont circulé et ont été réinterprétés par la suite. Dans cette perspective, le filtre du résultat (la rupture de l'ordre démocratique) met en cohérence le diagnostic de crise.

Le 11 septembre 1973 est d'abord la date qui met en miroir l'Unité populaire et le régime autoritaire. Les arguments échangés durant la polémique sur les manuels scolaires comme ceux convoqués lors de l'hommage à Krassnoff, ou encore à l'ouverture du Musée de la mémoire et des Droits de l'Homme, en rendent bien compte. Les débats autour d'une assemblée constituante qui conduirait à abandonner la Constitution de 1980 donnent de la force à cette mise en récit de la crise de l'Unité populaire à partir du coup d'Etat. Ils jouent directement sur les possibilités laissées au cadre normatif de la démocratie post-dictatoriale, en stimulant un jeu de mémoire et de qualification de l'histoire récente.

En effet, en s'ancrant dans le problème mémoriel, les luttes de qualification de l'histoire récente ne circonscrivent pas simplement la période du régime autoritaire. Le coup d'Etat du 11 septembre 1973, point de départ de la violence d'Etat, est un acte qui articule deux époques : le « régime autoritaire » (1973-1990) ; et l'époque que clôt l'Unité populaire, c'est-à-dire le gouvernement révolutionnaire de Salvador Allende (1970-1973), époque que l'on peut faire remonter schématiquement à la Constitution de 1925. Les deux périodes ne peuvent se penser séparément dans l'histoire chilienne, tant le travail de légitimation de la junte militaire a consisté à persuader la population du bien-fondé de son intervention (Joignant, 2007). Nous l'avons dit en introduction, nous avons nous-mêmes pu constater, durant

l'enquête de terrain doctorale, qu'Allende et Pinochet ne vont pas l'un sans l'autre dans les témoignages recueillis. Plusieurs prises de parole politiques et médiatiques convergent enfin dans cette articulation historique entre Unité Populaire et Dictature : la campagne présidentielle de 2014 a par exemple convoqué cet imaginaire. Les commentateurs ont en partie présenté les deux principales candidates, Michelle Bachelet et Evelyn Mattei, d'après le destin croisé de leurs pères, tous deux membres de l'aviation : le Général Bachelet, loyaliste, et le Général Mattei, ministre de la Santé de la junte avant d'intégrer le gouvernement militaire en 1977.

Si nous reprenons le fil de la polémique sur la labellisation du régime de Pinochet dans les manuels scolaires, il semble que la requalification de ce régime s'appuie sur une réinterprétation plus large de l'histoire récente. Ce jeu de qualification consiste principalement à placer le régime autoritaire en miroir du régime le précédant : l'Unité populaire. Carlos Larraín, le secrétaire général de *Renovación Nacional*, analyse ainsi le problème en recourant à la comparaison entre les deux régimes : “Je ne dis pas que le gouvernement de Pinochet n'a pas été une dictature. Mais, ça me semblerait par exemple absurde qu'un livre d'histoire produit par le Mineduc [*ministère de l'Education*] parle du “chaos d'Allende” ou de “l'antichambre Castriste” [*en majuscule dans le texte*]. On parle de “gouvernement de Monsieur Allende” même si ce fut chaotique »<sup>20</sup>. La formulation de l'argument est ici très intéressante parce que la seule certitude qu'assoit Carlos Larraín ici est que l'Unité populaire a dérivé vers le chaos. Il ouvre volontairement les qualifications historiques au sujet du régime de Pinochet, pour mieux affirmer le désordre de la période précédente.

Si nous nous attardons sur les conflits mémoriels déjà mentionnés, on trouve aussi cet entrelacement entre les deux périodes, avec une nette disqualification de l'Unité populaire. En 2010, le discours prononcé lors de l'hommage à Krassnoff<sup>21</sup> fait mention du coup d'Etat comme d'un acte par lequel les militaires ont sauvé un Chili au bord de la rupture. De même, lors de la polémique qui a suivi l'ouverture du Musée de la mémoire et des droits de l'Homme (MMDH), certains historiens et certains leaders politiques déplorent l'absence d'une salle consacrée à l'Unité populaire. La voix la plus emblématique est certainement celle de Magdalena Krebs, en charge de la Direction des bibliothèques, des archives et des musées, tutelle du MMDH, lorsqu'elle déclare : “la tension sociale préalable au coup d'Etat, l'assassinat du Général Schneider [*en 1970*], les réquisitions de terres agricoles et d'usines, (...) seraient les antécédents qui devraient être considérés dans l'exposition du Musée de la mémoire pour expliquer pourquoi ont été assassinés, violés, torturés, ont disparu et se sont exilés des milliers de compatriotes après le coup »<sup>22</sup>. Ces deux exemples montrent bien que ce n'est pas la mémoire des violences du régime militaire qui marque le Chili post-dictatorial, mais plutôt la nécessité d'une réaction violente face au désordre de l'Unité populaire. L'intervention militaire est lue comme l'origine d'une nouvelle séquence, qui reconnaît la continuité entre le régime autoritaire et la transition démocratique par opposition à la crise de l'Unité populaire.

La relation en miroir que construit la mémoire entre l'Unité populaire et le régime de Pinochet nous paraît aussi mise en évidence dans les débats sur l'assemblée constituante. Le problème récurrent au Chili d'une nouvelle constitution montre comment un possible changement de

---

<sup>20</sup> Phillip Durán, “Carlos Larraín: “Entrar a una etapa de cambios universales complica a la Alianza”, <http://diario.latercera.com/2012/01/08/01/contenido/pais/31-96502-9-carlos-larrain-entrar-a-una-etapa-de-cambios-universales-complica-a-la-alianza.shtml> (consultée le 9/01/2011).

<sup>21</sup> Qui s'est déroulé dans la commune de Providencia, alors dirigé par le Général Labbé (la commune est l'équivalent d'un arrondissement à Santiago du Chili).

<sup>22</sup> S/A, “Grupo de ciudadanos y artistas piden a ministro Harold Beyer renuncia de la directora de la Dibam”, <http://www.elmostrador.cl/pais/2012/07/03/grupo-de-ciudadanos-y-artistas-piden-a-ministro-harold-beyer-renuncia-de-la-directora-de-la-dibam/>, 3 de julio de 2012 (consulté le 4 juillet 2012).

cap de la démocratie post-dictatoriale est disqualifié, à partir de l'interprétation de l'histoire récente. Si l'on part de la question de l'ordre démocratique chilien, l'enjeu de la nouvelle constitution consiste, socialement et politiquement, à valider et refermer le processus de transition. Il s'agit de remplacer une constitution promulguée par le régime autoritaire (1980). Mais le changement de constitution n'est pas seulement un enjeu institutionnel ; c'est aussi une question mémorielle. La réactivation de cette discussion à l'occasion des commémorations des 40 ans du coup d'Etat (et des 25 ans du rejet du régime autoritaire par plébiscite), rappelle deux phénomènes primordiaux dans l'histoire récente chilienne : d'abord que cette constitution s'est assise sur une violence d'Etat ; ensuite que cette constitution est un acte visant à protéger l'élite chilienne des menaces visibles durant l'Unité populaire, que la Constitution de 1925 (et ses marges d'interprétation) avait permises. Autrement dit, la Constitution de 1980, toujours en vigueur, est l'expression juridique d'une tentative autoritaire et violente pour réordonner le pays face la crise de l'Unité populaire (elle justifie tous les recours à la répression et à la censure sur lesquels nous ne nous attardons pas ici). Ces faisceaux d'éléments (mémoriels, médiatiques, pédagogiques, commémoratifs, constitutionnels) qui se complètent et se légitiment les uns les autres, font de l'Unité populaire une période chaotique. Le souvenir institutionnel s'accorde avant tout sur le fait que la période 1970-1973 est une crise. Tout ce qui découle par la suite dans l'histoire du Chili trouve son origine dans cette crise. Implicitement, ces récits, de diverses origines institutionnelles, sociologiques et culturelles alimentent le mythe selon lequel les militaires ont tiré le pays d'une situation de polarisation, et alimentent donc la continuité historique entre régime autoritaire et transition démocratique.

La possibilité de requalifier la « dictature » par les termes de « régime militaire » trouve donc une explication dans la mise en récit de la période démocratique qui la précède. La crise c'était et c'est l'Unité populaire. Pour mieux comprendre cette articulation, il est désormais nécessaire de chercher comment l'enchevêtrement des deux périodes s'est construit historiquement. Afin de cerner comment la version de la crise de l'Unité populaire s'est imposée, il nous paraît pertinent d'utiliser une approche du travail intellectuel sur les transformations politiques en termes de *path dependency* (Heurtaux, 2010). En ce sens, les récits qui qualifient l'Unité populaire de crise constituent un héritage d'une version qui a circulé historiquement et s'est imposée durant la dictature comme la légitimation de l'ordre dictatorial. On les voit émerger dans des actes juridiques, des actes de propagande, des déclarations publiques, ou encore dans les analyses sur le champ médiatique ; et on peut rapidement se rendre compte que ces différents « textes publics » (Scott, 2009) taisent une partie de la réalité historique. Mais on voit aussi qu'il existe une réappropriation de cette lecture de l'Histoire dans le présent, puisque la qualification de crise attribuée à l'Unité populaire se formule dans le sens d'une légitimation du régime démocratique depuis l'héritage de l'ordre autoritaire, en voilant le caractère instrumental de l'utilisation du droit pour couvrir la violence militaire.

Tout un travail de valorisation de l'intervention militaire a en effet été entrepris dès les premières années du régime de Pinochet. Et cette valorisation s'appuie sur son pendant, la dévalorisation de l'Unité populaire, pensée comme cette crise qui justifie le coup d'Etat. La propagande s'est d'abord chargée de souligner l'inévitabilité du coup d'Etat en s'attribuant le rôle de sauveur de la Nation. Puis des institutions aussi puissantes que le journal *El Mercurio* ont travaillé à la réappropriation de la période, sa réécriture et sa légitimation (Brown-Bernstein, 2009 ; Salinas, 2009). La pérennisation, par la Concertation, de l'héritage autoritaire (et notamment l'expansion de la logique de marché imposée par les « Chicago Boys » à toutes les sphères) a aussi contribué à maintenir l'assise symbolique du régime de Pinochet (Moulian, 1997). La continuité entre régime autoritaire et transition démocratique se

substantialise donc aujourd'hui dans l'expansion de la logique de marché à toutes les sphères sociales (Gaudichaud, 2014).

Le regard est construit sur un travail de valorisation actif des élites conservatrices durant l'Unité populaire, de la junte militaire durant la période suivante et, de manière moins ouverte, des tenants du Chili post-dictatorial. En gouvernant le Chili selon la voie d'une « transition négociée » (Dabène, 2012) et en administrant une réconciliation pactée, la coalition qui incarne le retour à la démocratie valide le travail de légitimation de l'intervention militaire, qui fait de l'Unité populaire la crise de l'histoire chilienne récente. Ce travail s'incarne génétiquement dans plusieurs actes juridiques et déclarations. Juste avant le coup d'Etat, le 23 août 1973 précisément, est voté l'Accord de la chambre des députés qui vise à destituer le gouvernement pour inconstitutionnalité (cette procédure n'arrive finalement pas à terme). Le jour du coup d'Etat, la cinquième déclaration radiophonique des militaires accuse clairement Allende de détruire l'Etat de Droit, et de violer divers droits constitutionnels en répartissant les postes et les pouvoirs selon des jeux de proximité et de quotas internes à la coalition. On retrouve cette logique dans le décret-loi n°1 pris par la junte militaire, qui propose de « restaurer l'identité chilienne, la justice et les institutions rompues »<sup>23</sup> ; ou encore le décret-loi n°77 qui stipule que « l'expérience de presque trois années d'un Gouvernement [*en majuscule dans le texte*] marxiste au Chili a été suffisante pour détruire moralement, institutionnellement et économiquement le pays, jusqu'à l'extrême de mettre en danger la subsistance de la paix intérieure et la sécurité extérieure de la République ». La formulation est claire.

Ce récit ne s'achève pas avec le coup d'Etat : tant la mémoire de l'Unité populaire que l'historiographie de la période regorgent de témoignages sur l'amplitude et l'écho du conflit, en justifiant de telle ou telle décision, en approuvant ou en condamnant le régime de Salvador Allende et l'action armée des forces militaires chiliennes. Pour repartir du champ médiatique, qui a été l'objet de notre recherche doctorale, les voix qui s'élevaient contre les menaces envers la liberté d'expression durant l'Unité populaire<sup>24</sup> sont recyclées pour justifier : la suspension de cette même liberté constitutionnelle et plus généralement de la hiérarchie des normes ; la censure et la fermeture des media d'opposition ; la persécution et la répression des journalistes identifiées comme « marxistes » par le pouvoir (dans un éventail idéologique des plus amples) (Bernedo & Porath, 2003 : 129). Historien de la presse, Eduardo Santa Cruz synthétise bien cette approche en 2003 : « Ainsi, la presse d'opposition a stimulé la violence et l'action directe de ses masses, au nom de l'ordre social ; elle a obtenu l'appui de larges secteurs sociaux au capital monopolistique et impérialiste, au nom de la liberté et du patriotisme ; enfin, elle a créé les conditions politiques pour l'implantation d'une Dictature [*mis en majuscule par l'auteur*] au nom de la Démocratie [*majuscule de l'auteur*] » (Santa Cruz, 2003 : 6). Le coup d'Etat est présenté comme une intervention logique visant à enrayer la force centrifuge du désordre. C'est le cœur même du discours post-dictatorial sur la crise de l'Unité populaire : le coup d'Etat était inévitable.

Alors l'intervention militaire devient le point de départ pour lire l'Unité populaire de façon rétrospective. Mais elle constitue aussi le point de départ historique de la séquence suivante, à laquelle on attribue une certaine fluidité. Car c'est seulement en relisant les trois années du régime de Salvador Allende depuis leur fin tragique, que l'on peut constater un blocage qui mène inéluctablement à l'implosion de la communauté politique chilienne. Cette approche

---

<sup>23</sup> C'est sur cette base que les partis, mouvements et militants « marxistes » (selon une acceptation extrêmement large) sont déclarés illégaux.

<sup>24</sup> Dès 1972 par exemple, un intellectuel de l'opposition, Tomás McHale s'évertue à publier tribunes et études universitaires pour montrer les violations de la liberté d'expression commises par le régime d'Allende (très largement contestée, et à raison, selon notre analyse) (MacHale, 1972).



homogénéise les nombreux conflits qui traversent la période, et qui sont historicisés comme des événements dont la fréquence et la force augmentent<sup>25</sup>. Le travail de qualification de la crise de l'Unité populaire consiste donc à mener une lecture depuis le résultat du gouvernement de Salvador Allende. La mémoire oublie par exemple les pratiques autogestionnaires et de nouveaux types de revendication (Gaudichaud, 2013), des programmes cybernétiques (Medina, 2013), et bien sûr la réélaboration d'une doctrine conservatrice, qui articule une pensée corporatiste à une méthode d'action economiciste (Gárate Château, 2010 ; Ihl, 2012). Rendues visibles, certaines discontinuités cachent les continuités historiques (Faure, 2014) mais aussi la fluidité politique, la position conjoncturelle des différents acteurs comme d'autres discontinuités qui paraissent moins fondamentales. On retrouve ici la critique que peut faire Michel Dobry de la « posture étiologique », qui réifie certains éléments des épisodes critiques *a posteriori* (Dobry, 2009). Autrement dit, il circule aujourd'hui au Chili un discours qui naturalise certains récits en vigueur durant l'épisode (des énoncés politiques, intellectuels et médiatiques notamment), et qui font que l'issue effective en est le résultat logique. Comme si, pour paraphraser Philippe Gottraux, cette possibilité « était inéluctablement inscrite au départ dans la structure objective des positions, ou dans la conscience et la volonté » (Gottraux, 2002 : 191). L'imaginaire de la crise qui survit est celui de la rupture de l'ordre routinier, qui ne peut être enrayeré que par une intervention extérieure mais légitime.

Du fait de l'inévitabilité du coup d'Etat comme de la continuité entre régime autoritaire et démocratie post-dictatoriale qu'elle énonce, la qualification de l'histoire chilienne récente situe la crise avant même l'intervention des forces armées. C'est bien l'Unité populaire qui est considérée comme le chaos qui cause l'interruption de l'ordre démocratique. Cette interprétation joue à la fois sur les causes et les symptômes de la crise qui ont entraîné le désordre et l'intervention militaire. Alors, il faut désormais se demander à quoi renvoie cet imaginaire de la crise, et quelles sont les discontinuités qui sont réifiées dans les luttes de qualification autour de l'histoire chilienne récente. Nous allons désormais essayer de renouer le fil de l'hypothèse pour mieux interroger la façon dont les qualifications et les disqualifications s'ancrent dans leur contexte d'énonciation, le Chili actuel, et renvoie à une conception de l'Histoire.

#### **4. Des qualifications historiques qui révèlent un régime d'historicité présentiste ?**

Dans la mémoire chilienne, la rupture des routines politiques n'a pas lieu au moment des bombardements du palais présidentiel par l'aviation chilienne : cette rupture intervient au moment où Salvador Allende est élu. Alors, sous ce regard, le projet révolutionnaire se répand et la société chilienne se polarise de façon tragique. L'idéologisation de la société devient la cause de tous les maux de la crise. Largement réifiée dans l'imaginaire de la crise, cette idéologisation est considérée dans le présent, comme la force centrifuge qui a provoqué le risque de scission de la société chilienne. Le registre péjoratif du terme « idéologie » est réarticulé autour de la radicalisation d'un mouvement centrifuge qui conduit tout droit à l'irruption des forces armées dans l'histoire chilienne. Or l'Unité populaire étant la crise la plus récente de l'ordre démocratique chilien, c'est de ses dérives idéologiques que le jeu de qualification historique prétend protéger l'ordre chilien actuel, pour éviter que la transition démocratique inachevée ne s'effondre à son tour, sous le risque d'une scission de l'unité politique. En effet, avec l'étape qui s'ouvre en 1990, les théories transitologiques prennent pour objet les successions de régimes politiques et les coupures historiques, et extraient les facteurs idéologiques pour expliquer la rupture de l'ordre démocratique chilien préalable au

---

<sup>25</sup> Par exemple dans la méthode qui consiste à proposer une chronologie « frénétique » de tous les événements (Gaudichaud, 2013 ; Seguel Boccara, 1997).

coup d'Etat. Dans cet imaginaire de la crise, la période de l'Unité populaire est narrée sous les traits de l'ingouvernabilité. Or tout l'intérêt de cette opération intellectuelle réside dans le fait qu'elle donne au Chili un statut de modèle (de transition pactée) ce qui permet de renouer le fil de « l'exception démocratique chilienne ». Mais, pour reprendre le cours de la tradition démocratique, une morale politique s'installe : ne pas reproduire les erreurs qui ont conduit à l'interruption de cet ordre. Les pratiques et attitudes idéologiques sont donc condamnées et le conflit politique neutralisé par une langue technique antipolitique (Peñafiel, 2010).

Le mouvement analytique que nous poursuivons consiste alors à relire le jeu actuel de qualification et d'interprétation de l'histoire chilienne récente à partir de la relation passé-présent-futur qu'il trahit. Or la mise au ban des pratiques idéologiques permet de discuter l'hypothèse d'un changement de régime d'historicité. Ainsi, selon la mémoire et les différents récits historiographiques qui circulent actuellement au Chili, il nous semble que l'intervention militaire fait rupture avec une période où l'Histoire se lit à partir du futur. En effet, la qualification de *crise* fait de la conception téléologique de l'Histoire en vigueur durant l'Unité populaire, un ordre du temps qui a mené à une catastrophe. Au contraire, la sécurisation de l'espace public chilien passe par une forme de présentisme qui joue sur l'inachèvement de la transition démocratique et l'incertitude comme pratique de gouvernement. Relu sous le filtre de la mémoire, le passé dissout toute projection future dans le présent. Alors, les jeux de qualification montreraient, selon cette hypothèse, comment le passé et le futur se lisent par le filtre du présent, et de ces problèmes sociaux et politiques.

D'un point de vue universitaire, on retrouve le diagnostic idéologique dans les analyses systémiques d'inspiration fonctionnaliste (entre autres Garretón, 1983 ; Valenzuela, 1989 ; Veliz, 1983), largement influencées par la transitologie de Juan Linz et Alfredo Stepan (Linz & Stepan, 1978). Les trajectoires des institutions sont lues depuis l'appartenance idéologique de leurs dirigeants, ce qui pousse les auteurs à les assimiler aux partis politiques. Les stratégies et les orientations idéologiques deviennent les causes de la destruction du système démocratique représentatif chilien et de « l'Etat de compromis »<sup>26</sup>. Pour résumer, les trois années d'Unité populaire sont présentées comme l'apothéose d'un processus de polarisation et de rupture du centre politique<sup>27</sup>. Le gouvernement est jugé incapable de réguler les événements qui affectent la population chilienne. D'un point de vue mémoriel, les anecdotes dessinent une population qui se divise : lire tel ou tel journal indiquerait un camp idéologique<sup>28</sup>, l'apparence corporelle aurait acquis une charge politique<sup>29</sup>, de nombreux néologismes sont créés pour qualifier chacun des deux camps partisans (*momios*, *upelientos*, pour nommer seulement le vocabulaire de la disqualification politique) (Joignant, 2012) ; les

---

<sup>26</sup> On trouve des ramifications de ces études en France (Deriennic, 2001 ; Raby, 2006 ; Thiébault, 2008).

<sup>27</sup> Pour être un peu plus précis, les mots de Franck Gaudichaud peuvent être cités : « l'école fonctionnaliste a fortement contribué à l'élaboration de la notion « d'Etat de compromis », souvent invoquée au moment de comprendre le système politique chilien et son exceptionnelle stabilité en regard avec d'autres pays du Cône Sud (la Bolivie par exemple). Selon Valenzuela, une des caractéristiques du système politique chilien serait, depuis les années 1930, une articulation entre des « extrêmes politiques » (les communistes, les socialistes à gauche et les conservateurs à droite) et un « centre » dirigé par le Parti radical, qui modère l'ensemble du système. Or à partir des années soixante, l'apparition de la démocratie-chrétienne signe l'arrêt de mort d'un tel équilibre en déplaçant les radicaux et ouvrant la boîte de Pandore de la « polarisation du système politique » (l'UP en est alors l'aboutissement logique) ». (Gaudichaud, 2013 : 31).

<sup>28</sup> Entretien avec Felipe Pozo, journaliste durant le régime d'Allende et aujourd'hui conseiller en communication, à son bureau, 4 mars 2009.

<sup>29</sup> Le port de la barbe pourrait par exemple être associé aux militants en faveur de l'Unité populaire ; sa taille pouvant même évoquer des sympathies avec certains groupes politiques : les miristes et les socialistes porteraient la moustache ou une barbe naissante tandis que les communistes seraient symbolisés par des barbes plus longues.

narrations littéraires ou cinématographiques mettent en scène des familles déchirées, dans un espace privé politisé à outrance<sup>30</sup>.

Ainsi, dans ces différents registres de discours, l'attribution du label de crise à l'Unité populaire met en cause des attitudes et des pratiques adoptées durant ces trois années. Ces comportements sont délégitimés car ils sont analysés comme les principaux facteurs de l'intervention militaire et de la rupture de l'ordre démocratique. Ce n'est pas de l'obscurantisme autoritaire que la société et la population chiliennes doivent se protéger, mais plutôt des dramatiques dérives de la démocratie qui ont mené au régime autoritaire.

Ce qui se joue dans la qualification d'une époque par le substantif de crise, ce sont les facteurs qui ont provoqué l'ingouvernabilité. La période actuelle garde les stigmates mémoriaux d'une crise idéologique. L'Unité populaire est pensée comme le moment durant lequel la vie sociale perd ses codes du fait d'une extrême polarisation politique. L'idéologie n'est pas seulement une pédagogie mais elle engendre un conflit qui polarise le pays de manière centrifuge et détruit le régime démocratique chilien. Dans le récit sur l'Unité populaire, la radicalisation de la bataille entre les deux camps idéologiques trouble l'emplacement et la figure de l'ennemi : à l'intérieur (avec appui extérieur du bloc soviétique et de Cuba) pour les séditeux ; à l'extérieur (avec appui intérieur des franges contre-révolutionnaires) pour les gouvernants. Selon ces analyses, les marges de manœuvre nécessaires à une sortie de crise ne sont pas garanties durant l'Unité populaire. L'unité de la communauté chilienne n'est plus protégée.

Le mouvement est double ici. En lui attribuant l'état de crise, la période 1970-1973 devient une anomalie en regard à la supposée tradition démocratique chilienne : l'Unité populaire revient à la rupture des routines politiques. En retour, c'est aussi une façon de donner un caractère concret à l'idée de crise. L'Unité populaire est construite comme une irrégularité historique, mais sa réécriture actualise en permanence la menace de destruction qui plane sur la communauté chilienne. Qualifier une période de crise renvoie donc à la réification de certaines caractéristiques, qui deviennent, dans le présent, les déterminants plus généraux de toutes les crises. Dans ce jeu de qualification, la crise prend, dans l'imaginaire collectif (au sens de Castoriadis, 1975), les traits des excès et des dérives qui provoquent l'interruption de l'ordre démocratique. L'enjeu de la labellisation d'une période réside donc à nos yeux dans ce double mouvement qui s'active entre réappropriation du passé et redéfinition du sens du label. L'attribution du substantif de crise au contexte de l'Unité populaire construit, dans le présent, un état négatif de l'ordre : la crise signifie « la division et le danger de destruction de l'unité politique » (Grangé, 2005). Ce « dédoublement » est la marque de fabrique historique de l'Unité populaire dans l'actualité chilienne. Il active le risque durable d'une scission, qui s'opère par la mise en œuvre d'une fiction de l'Unité populaire : le récit de la guerre civile comme imaginaire de la crise. Ce récit sur la possibilité d'une guerre civile fluctue entre 1970 et aujourd'hui : il est en vigueur durant l'Unité populaire. C'est le récit de justification de la junte militaire et de ses sympathisants. Il donne, aujourd'hui encore, sa forme à la matière historique sous différents registres : celui de la mémoire, des analyses universitaires et des textes institutionnels. L'énonciation de la possibilité de la guerre civile se trouve dans la transversalisation de la confrontation, le bouleversement des liens sociaux, les troubles politiques, et la confusion économique. Face au principe d'unité politique (qui conditionne le fonctionnement de l'Etat), la division idéologique est devenue si aiguë que la sentence tombe : « le pays est devenu ingouvernable » (Falcoff, 1991). On voit donc que le substantif de crise rend compte d'un imaginaire qui se focalise sur l'incapacité à gouverner, à maintenir un ordre.

---

<sup>30</sup> Pensons à *Machuca*, film dirigé par Andrés Wood, même si il y a une certaine forme de dépolitisation du conflit global. Andrés Wood (2004), *Machuca*, Ocean Films, Chile, Espagne, Grande-Bretagne, 120 minutes.

L'influence du contexte d'énonciation sur le sens de la qualification de crise se retrouve dans l'amplitude et la profondeur de la question de la transition démocratique. Depuis la question de la stabilité des régimes politiques, l'Unité populaire et ses excès idéologiques deviennent un repoussoir. Au moment de reprendre le fil de la démocratie, le régime est accusé d'avoir fait perdre le cours de cette histoire démocratique, du fait du chaos idéologique qui a régné pendant trois ans. Cette période constitue le risque qui plane sur l'ordre actuel. L'idéologisation de la société est un danger qui menace l'espace public post-dictatorial et pourrait à tout moment provoquer le désordre. En convoquant la crise de l'Unité populaire, histoire et mémoire dénoncent, délégitiment et invalident les pratiques idéologiques qu'elles conçoivent comme le principal facteur de rupture de l'exception démocratique chilienne.

Un amalgame est fait entre idéologie et idéologisation. La dramaturgie actuelle de la crise de l'Unité populaire narre à quel point les passions politiques peuvent finir par faire obstacle à la pérennité de la démocratie. L'idéologie n'est plus un système de valeurs et de croyances politiques diffusées à travers une pédagogie sociale, elle devient le mécanisme central du fonctionnement de l'espace public chilien. C'est la raison pour laquelle il faut aujourd'hui se rappeler des violences, des diatribes et des excès idéologiques de l'époque : pour prévenir les risques qu'ils font peser sur la communauté et la démocratie. Alors, c'est à nos yeux le conflit politique en lui-même qui est pointé du doigt dans l'actualité, à partir d'analyses qui condamnent sa radicalisation en réifiant son résultat.

Au contraire, sont promues des formes énonciatives qui empruntent très largement le registre technique. L'exemple du remplacement du terme « dictature » par celui de « régime militaire » l'illustre très bien : l'argumentation du ministre de l'éducation, Harold Beyer, se cantonne très largement à ce type de registre. Le recours à la technique comme solution de déconflictualisation est d'ailleurs ouvertement convoqué par Lily Pérez, députée de *Renovación Nacional*, à ce sujet<sup>31</sup>. Même si cet aspect mériterait de plus long développement, il nous semble que nous rejoignons ici un argument de Ricardo Peñafiel, qui analyse la « langue politique » chilienne comme « antipolitique » car excluant le registre du conflit : « Depuis le début d'une transition perpétuelle vers la démocratie, au Chili dans les années 1990, une *langue politique antipolitique* s'est imposée en fonction de l'internalisation et de la reproduction, par les locuteurs de la scène politique instituée, de critères de crédibilité réfractaires aux conflits » (Peñafiel, 2010). Plus précisément, nous croyons voir dans les jeux de qualification des différentes périodes de l'histoire récente ce que Ricardo Peñafiel appelle un « effet de récit transitologique » : une langue issue d'une négociation entre élites modérées qui neutralise mémoire et changements sociaux en faisant porter le risque de l'idéologie sur la stabilité démocratique.

Le travail de qualification *a posteriori* joue donc sur la trajectoire de la catégorie de crise et sa réappropriation dans le présent. Sous l'angle de l'inévitable résultat de la crise, les luttes de qualification montrent une dramaturgie de l'espace public chilien passé qui doit participer à la déconflictualisation de la société actuelle et à la neutralisation des possibles transitionnels, sous le prétexte d'une morale historique. Au tournant des années 1990, la qualification de l'Unité populaire comme une crise prend un tour normatif : le retour à la normale démocratique doit s'accompagner de la moralisation des pratiques politiques, pour ne plus jamais revivre ça. Il n'y aurait de démocratie que dans la capacité à domestiquer les registres et pratiques idéologiques qui traversent la société chilienne. Une morale politique est énoncée en déclinant ce qui a été dans le passé et ne doit pas être au présent. Le changement social est neutralisé, ce qui rend la transition démocratique inachevée performative. Cette logique

---

<sup>31</sup> “Y hay definiciones de carácter técnico que definen a los gobiernos. Lo que hubo en Chile fue un gobierno dictatorial, que mucha gente lo apoyó y que hay gente que tiene una valoración positiva y otra negativa”, apuntó la legisladora”. Lily Pérez, <http://www.elmostrador.cl/noticias/pais/2012/01/05/lily-perez-lo-que-hubo-en-chile-fue-una-dictadura/>.

constitue alors un premier aspect de ce que nous essayons de synthétiser dans l'expression « (Im)possibilités transitionnelles ».

Or il nous semble qu'il existe un second versant de ces « (im)possibilités transitionnelles ». C'est ici que la problématique des « régimes d'historicité » prend tout son intérêt à nos yeux. Le travail de qualification de l'histoire récente chilienne implique un regard sur l'ordre du temps. Car les pratiques et les attitudes qui sont mises au ban dans le présent (les excès idéologiques), sont justement celles qui fonctionnent par une projection directe vers le futur. Elles procèdent d'une lecture téléologique de l'Histoire dans une période où, comme nous l'avons déjà dit, tous les projets politiques se formulent sous le vocable « Révolution ». Alors, l'hypothèse que nous essayons de discuter fait du travail de qualification un bon témoin de la façon dont la réinterprétation de l'histoire chilienne récente disqualifie, depuis le présent, des pratiques et des attitudes téléologiques adoptées dans le passé. Car cette disqualification va au-delà de la censure de certains groupes et mouvements politiques. A travers les critiques du processus d'idéologisation de la société chilienne, il faut voir la dénonciation d'un rapport à l'Histoire : qualifier l'Unité populaire de crise revient à disqualifier une conception téléologique de l'Histoire à travers laquelle « le passé n'explique plus le présent, mais c'est à l'avenir qu'il revient de le faire » (Negri, 1997 : 16). C'est cette conception de l'Histoire qui est entrée en crise et qui a conduit à l'intervention militaire, selon les lectures actuelles. Le « régime d'historicité » depuis lequel émergent les qualifications de l'histoire chilienne récente utilise donc le passé pour discréditer les projets de société qui se projettent vers le futur.

En plus de ce discrédit, on voit tout l'enjeu du « régime d'historicité » actuel dans le mécanisme mémoriel qui le met en jeu. La relation entre passé, présent et futur se met en œuvre dans le souvenir de la crise, car celui-ci administre une morale qui s'exprime selon la logique d'une dette envers la tradition démocratique chilienne. L'imaginaire de la guerre civile construit la redevabilité de la population chilienne vis-à-vis de son histoire démocratique : ce sont ses pratiques idéologiques qui ont rendu l'intervention militaire inévitable pour neutraliser la crise. Alors, le mécanisme de dette articule la fiction de la guerre civile et la moralisation des pratiques politiques dans l'actualité.

La mémoire rend donc la population chilienne débitrice vis-à-vis de l'Histoire, et plus particulièrement de la tradition démocratique. Cette tradition se synthétise dans la notion fonctionnaliste « d'Etat de compromis », largement convoquée au moment de comprendre le système politique chilien antérieur à l'UP (Valenzuela, 1978). Les analystes constatent, depuis la fin des années 1930, la place centrale qu'occupent les institutions gouvernementales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ; l'équilibre entre les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ; l'autonomie des organismes de gestion économique et monétaire<sup>32</sup> ; et le contrôle exercé par certaines institutions indépendantes sur le fonctionnement des institutions politiques, à l'instar de la *Contrololería General*. Enfin, l'analyse utilise un concept des théories systémiques en arguant le fort recours à la négociation dans un jeu politique et institutionnel largement rationalisé et pacifié. Jusqu'au coup d'Etat, la démocratie chilienne est donc présentée comme une exception en Amérique latine, du fait de sa supposée stabilité institutionnelle en comparaison avec les autres pays du Cône sud (en particulier)<sup>33</sup>. Le Chili est présenté comme un pays latino-américain où les

---

<sup>32</sup> La CORFO notamment (Araneda, 1966).

<sup>33</sup> Les deux éléments structurels qui appuient cette hypothèse de la continuité institutionnelle chilienne résident dans la mise en place d'un Parlement dès 1833 et la relative stabilité de la Constitution de 1925. Arturo Valenzuela prend aussi pour preuve de cette exception démocratique, l'attachement des citoyens à l'institution parlementaire exprimé, selon lui, dans un sondage réalisé à Santiago en 1958 : les résultats confirment que seulement 22,2% des habitants pensent qu'il est possible de gouverner sans partis politiques (Valenzuela, 1972).

forces armées ne sont que très peu intervenues dans l'histoire<sup>34</sup>, et dont le système politique est aussi institutionnalisé que celui des pays européens<sup>35</sup>. Tous ces critères sont donc ceux qui valident le bon fonctionnement d'une démocratie chilienne, avant 1973, et qui font de l'Unité populaire la crise de cet équilibre.

Or le pays retrouve avec la « transition démocratique » sa fonction de modèle. Le caractère pacifique et négocié de cette transition offre à la transitologie un cas d'école qui sera largement analysé et convoqué. C'est donc le fil de l'exceptionnalité démocratique du Chili que les spécialistes et les hommes politiques essaient de renouer à partir du milieu des années 1980. A ces fins, Eduardo Boeninger, l'un des principaux concepteurs intellectuels de la transition démocratique, définit trois objectifs primordiaux : la stabilité politique, la croissance économique et la paix sociale (Boeninger, 1998). Stabilité, efficacité et pérennité sont donc les valeurs et les croyances refondatrices de la démocratie chilienne, c'est-à-dire les principes qui doivent être partagés dans une sorte d'*habitus* démocratique, permettant la gouvernabilité. La dette contractée l'est donc par un mécanisme de responsabilisation historique, qui détermine dans le présent les pratiques et attitudes passées à ne pas suivre. Alors, la redevabilité nous paraît constitutive de la transition démocratique.

Enfin, la logique actuelle d'endettement mémoriel s'appuie sur deux éléments qui nous semblent renvoyer à l'ordre du temps propre à la période actuelle. D'abord, la logique d'endettement filtre les interprétations du passé récent. Elle s'ancre dans le discours selon lequel l'histoire est linéaire, et qu'il faut apprendre du passé pour éviter de reproduire les mêmes erreurs dans le présent. L'expérience du régime de Salvador Allende, et les conséquences qu'elle a eues dans l'histoire chilienne conditionne donc directement les horizons d'attente de la démocratie post-dictatoriale comme si le risque d'une nouvelle scission planait à jamais sur l'unité politique chilienne retrouvée mais inachevée.

Ensuite, la logique d'endettement conditionne la lecture du futur. En effet, le futur ne constitue plus un horizon d'attente qui légitimerait les choix dans le présent. La dette mémorielle actuelle fonctionne justement comme une neutralisation du futur puisque les possibilités laissées à la population chilienne dans l'avenir se réduisent au « remboursement » de cette dette c'est-à-dire, dans le registre mémoriel chilien, à la « réconciliation »<sup>36</sup>. Bien que ces deux éléments soient abordés succinctement ici, ils nous permettent de nourrir l'hypothèse d'un changement de « régime d'historicité », à partir de l'analyse des qualifications actuelles de l'histoire chilienne récente<sup>37</sup>. On voit en effet que l'énonciation de ces qualifications, les héritages dont elles sont issues comme leurs réappropriations, prennent pour valeur cardinale les enjeux actuels, principalement le problème de la transition démocratique et celui de la mémoire. Le présent devient le filtre pour lire le passé comme le futur.

Dans le projet présentiste, la stabilité démocratique n'est plus autorisée à se penser dans le futur, elle n'est atteignable que dans l'immédiat. L'inachèvement de la transition

---

<sup>34</sup> Les derniers coups d'Etat datent des années 1930, dans le contexte de *crise* du salpêtre avec l'effondrement des ventes de cette richesse minière dont l'Etat avait fait sa principale exportation. Il s'agit de la prise de pouvoir du général Carlos Ibáñez del Campo en 1927 (le même qui est ensuite élu président de la République en 1952) ; puis de la République socialiste menée par Carlos Dávila Espinoza, et dont l'une des figures marquantes dans la mémoire chilienne est Marmaduke Grove (ministre de la Défense). Cette expérience a lieu en 1932 et ne dure que 12 jours.

<sup>35</sup> Généralement, ces études convoquent la figure de Federico Guillermo Gil pour appuyer leur lecture. Celui-ci compare le Chili des années 1950 à la France de la IV<sup>e</sup> République (Gil, 1966).

<sup>36</sup> Nous faisons principalement référence ici à cette politique publique de la mémoire promue dès la Commission Rettig, dite « de Vérité et Réconciliation » (Loveman & Lira, 2002).

<sup>37</sup> A ce sujet, et compte-tenu de la très convaincante analyse du philosophe Maurizio Lazzarato sur le néolibéralisme comme « régime de la dette infinie et généralisée », une étude des relations entre présentisme et néolibéralisme paraît extrêmement stimulante.

démocratique est rendue performative par la logique de la dette. Alors, le cas d'étude chilien nous paraît illustratif d'une dette qui agit directement sur l'ordre du temps : le jeu de qualification et de réinterprétation de l'histoire récente active une neutralisation du « temps comme création de nouvelles possibilités, en [lui] attribuant la fonction d'administrer le rapide et impétueux flux d'événements » (Lazzarato, 2010 : 41). L'incertitude est un principe de gouvernement consolidé par le risque historique d'une catastrophe politique imminente. On retrouve les mots de l'historien François Hartog sur la situation actuelle : « La Catastrophe a remplacé la Révolution » (Hartog, 2003 : 12).

Les enjeux chiliens de la qualification de l'histoire récente s'ancrent dans un présent absolu qui détient lui-même les fins et les moyens de la politique. L'opération consiste à promouvoir une mémoire qui exclue certaines pratiques et certaines attitudes. Pour paraphraser Eduardo Santa Cruz, cette exclusion « (...) délégitime dans une perspective de futur, elle expose seulement ce qui a été, mais qui ne pourra plus être que sous forme résiduelle (d'où le fait que les mots comme « romantiques » ou « nostalgiques » aient une haute charge péjorative ») (Santa Cruz, 2003 : 7). La morale politique s'exerce par une perception préventive de la crise passée. Le changement social réside alors dans la dissolution du futur dans le passé, lieu avec lequel la population chilienne contracte une dette qui ne sera jamais solvable, puisqu'elle met en cause les dérives démocratiques, tout comme la transition démocratique ne sera pas achevable tant qu'elle voudra renouer avec une tradition démocratique qui a contribué au coup d'Etat. Le présent, l'inachèvement de la transition démocratique et l'incertitude comme pratique de gouvernement tendent alors à être éternels, tout en privilégiant l'éphémère et l'immédiat<sup>38</sup>. Notre hypothèse peut donc être reformulée ainsi : le travail de qualification de l'histoire récente chilienne montre les réarticulations des champs d'expérience et des horizons d'attente du présent.

Le recours transversal au registre de la mémoire alimente d'autre part l'hypothèse d'un « régime d'historicité » présentiste dont les qualifications historiques seraient un enjeu. Nous suivons ici les perspectives ouvertes par François Hartog qui s'interroge sur le passage de la notion d'histoire à celle de mémoire, dans la crise du régime d'historicité futuriste qui débouche selon lui sur le présentisme. L'action institutionnelle en matière mémorielle comme les politiques de mémoire, les objets saisis et les questions posées par des disciplines telles que l'histoire et la science politique, ou la judiciarisation des luttes mémorielles chiliennes (que nous n'avons pas évoquée ici) sont autant de facteurs qui convergent avec la relation que construit Hartog entre le présentisme et la reformulation des questionnements historiques sous le registre de la mémoire (Hartog : 2013). A ce sujet, le philosophe Giorgio Agamben ouvre une piste intéressante pour lire le régime d'historicité présentiste depuis le rôle qu'occupe la mémoire dans l'actualité (Agamben, 2003). En effet, sa distinction étymologique entre les deux conceptions du « témoin » renvoie directement à un glissement du travail de mémoire. D'un côté, la racine *supertestes* « désigne celui qui a vécu quelque chose, a traversé de bout en bout un événement et peut donc en témoigner » ; de l'autre, le *testes*, « celui qui se pose en tiers entre deux parties (*terstis*), dans un procès ou un litige ». Il nous semble que dans la transition démocratique chilienne, l'injonction à la mémoire et au pardon a finalement imposé la seconde manière de témoigner du passé, ce qui engendre un acte de jugement. Voilà une piste dont nous pensons avoir montré qu'elle est tout à fait envisageable dans le cas chilien, mais qui reste encore à travailler.

---

<sup>38</sup> L'historien François Hartog, qui a particulièrement travaillé les crises des régimes d'historicité caractérise en partie le présentisme en soulignant qu'aujourd'hui, « un événement chasse l'autre sans trêve ni repos » (dans Chaouad & Verezoli, 2013 : 16).

## **Conclusion : Les vestiges du futur : qualification et régimes d'historicité**

Notre propos a consisté à présenter, à partir du cas chilien, des perspectives d'analyse qui mettent en relation le travail de qualification historique et son contexte d'énonciation. Dans cette perspective, nous avons essayé de proposer une hypothèse historique pour cerner les enjeux propres aux luttes de qualification des périodes de rupture des routines politiques. Tout l'intérêt d'étudier la qualification de crise dans l'histoire réside dans la façon tout à fait singulière dont le présent conçoit les causes et les symptômes de cette crise. Alors, nous avons mis en perspective des débats actuels de qualification des régimes de Pinochet et d'Allende, et nous avons essayé de replacer ces luttes dans les trajectoires historiques des ces réinterprétations de l'histoire récente.

La labellisation de crise apparaît donc historiquement marquée au Chili. D'abord elle est attribuée à la période de l'Unité populaire et s'appuie sur un jeu de réification des continuités et discontinuités propres à la période. Alors, le sens historique de la qualification de crise lui fait prendre les traits des excès et des dérives que la mémoire et l'historiographie chiliennes ont retenus. L'Unité populaire fonctionne comme un contre-modèle, dont il faut repousser les mauvaises pratiques idéologiques pour garantir la stabilité de la démocratie pots-dictatoriale. En conséquence, il nous semble que le travail de qualification du passé résonne dans le présent, en réactivant les coordonnées du projet de société en cours. Ainsi, la transition démocratique, perpétuellement inachevée, acquière une performativité en rappelant sans cesse qu'il faut empêcher les excès et les dérives ayant conduit à l'intervention militaire par le passé : elle ne peut être un succès que si la société et les individus chiliens sont dépolitisés et ne font pas recours à des discours idéologiques. En creux, c'est la neutralisation du changement social qui est visée par le travail symbolique de qualification des différentes périodes de l'histoire récente.

Mais l'inachèvement de cette transition démocratique comme les batailles de mémoire qui subsistent nous ont amené à développer notre hypothèse vers une autre dimension des enjeux de qualification. Il nous semble en effet que le jeu des labellisations historiques s'ancre dans le « régime historicité » actuel. En effet, si l'Unité populaire est jugée comme étant une crise, c'est bien le rapport à l'Histoire qui caractérise la période qui est condamnée devant le résultat traumatique du coup d'Etat. L'ordre téléologique du temps, propre à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, est ainsi invalidé et neutralisé dans le présent. Or les mécanismes sur lesquels s'appuie la qualification de l'histoire récente nous indiquent qu'il y a un autre rapport au temps, dans l'actualité chilienne. La transversalisation du registre de la mémoire, la technicisation de langue politique et la redevabilité historique de la population chilienne vis-à-vis de la tradition démocratique du pays nous semble relever d'un « régime d'historicité » présentiste, qui enferme le projet de société chilien dans le court terme.

Si nous avons plusieurs fois laissé des perspectives d'analyse ouvertes dans ce texte, nous voudrions attirer l'attention, en guise d'ouverture, sur des phénomènes qu'il faudra absolument questionner pour comprendre comment fonctionne le régime d'historicité présentiste. En effet, l'un des principaux angles de discrédit du mouvement des étudiants chiliens consiste, depuis 2011, à décrier leur manipulation idéologique (par le parti communiste principalement) et les risques que ce mouvement fait peser durablement sur l'ordre chilien actuel. Conscients de ce rapport de force mémoriel, certains leaders étudiants ont convoqué la figure de Salvador Allende afin de reconstruire une tradition réformiste (Camila Vallejos, Francisco Figueroa...). Pour eux, l'enjeu a consisté à sans cesse montrer que l'Unité populaire n'a pas été une crise, et que c'est le coup d'Etat militaire qui constitue le moment de rupture des routines politiques chiliennes. Ainsi, si nous poursuivons l'approche développée dans ces pages, ce travail de



requalification du passé cherche à renouer avec une conception téléologique de l'histoire, avec la projection d'une communauté, et non plus seulement sa réalisation éphémère.

Toute la question réside désormais dans la façon dont ce mouvement social, qui articule une lutte dans le présent à la conception d'un futur meilleur, s'inscrit dans le « régime d'historicité » actuel. Autrement dit, de quelle façon le mouvement social se réapproprie-t-il la conception téléologique de l'Histoire ? Par ses pratiques et ses discours, fait-ils trembler le régime d'historicité présentiste, ou laisse-t-il entrevoir quelque chose de nouveau ? Qu'advient-il des règles d'énonciation mises en évidence lorsque la dépolitisation de la langue institutionnelle est contestée par des acteurs qui s'emparent de l'espace public sur une durée conséquente ?

### ***Bibliographie indicative***

G. Agamben (2003), *Ce qu'il reste d'Auschwitz*, Paris, Editions Payot & Rivages, collection « Rivages Poche – Petite Bibliothèque » (2<sup>e</sup> édition en français / 1<sup>ère</sup> édition originale en italien : 1998).

H. Araneda (1966), *La administración financiera del Estado*, Santiago, Ed. Jurídica

P. Bernedo & W. Porath (2003), «¿Cómo contribuyó la prensa al derrumbe de la democracia chilena?», Cuadernos de Información, n°16-17, pp.115-124.

E. Boeninger (1998), *Democracia en Chile: lecciones para la gobernabilidad*, Santiago de Chile, Editorial Andrés Bello.

J. Brown-Bernstein (2009), «After the Fact: El Mercurio and the Re-Writing of the Pinochet Dictatorship», Oberlin College, History.

G. Carvajal (2013), "Una crítica de la (des)memoria: narrativa chilena reciente y la pregunta por el trauma y la justicia a 40 años del golpe". Coloquio "Chile actual", Grenoble, 25-28 de Septiembre, sur [http://chili-neoliberal.sciencesconf.org/conference/chili-neoliberal/pages/Carvajal\\_Una\\_critica\\_de\\_la\\_des\\_memoria\\_narrativa\\_chilena\\_reciente\\_y\\_la\\_pregunta\\_por\\_el\\_trauma\\_y\\_la\\_justicia\\_a\\_40\\_anos\\_del\\_golpe.pdf](http://chili-neoliberal.sciencesconf.org/conference/chili-neoliberal/pages/Carvajal_Una_critica_de_la_des_memoria_narrativa_chilena_reciente_y_la_pregunta_por_el_trauma_y_la_justicia_a_40_anos_del_golpe.pdf)

R. Castel (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

C. Castoriadis (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.

R. Chaouad & M. Verzeroli (2013), « Discordance des temps. Entretien avec François Hartog », Revue internationale et stratégique, vol. 3, n° 91.

O. Compagnon & F. Gaudichaud (2008), « Chili : un passé trop vite passé », Hermès, pp.83-89.

A. Corten (1992), « Catégories politiques et discours théologique », Discours social/Social Discourse. Discourse Analysis and Text Socio-Criticism, Vol. 4, N° 3 - 4, Summer - Autumn, pp. 119 - 144

A. Corten (2003), « Une langue post-populiste : l'épilogue de l'affaire Pinochet », *Politique et Sociétés*, vol. 22, n°1, pp.3-25.

O. Dabène (2012), « Enclaves autoritaires en démocratie : perspectives latino-américaines » in O. Dabène, V. Geisser & G. Massardier, *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », pp. 89-112.

B. De Cock & D. Michaud Maturana (2014), “La expresión de la agentividad en el *Informe Rettig* (Chile, 1991)”, *Revista Internacional de Lingüística Iberoamericana*, XII, 1 (23), pp.123-140.

Y. Déloye (1994), *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la FNSP.

J.-P. Deriennic (2001), *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 183-219

M. Dobry (2009), *Sociologie des crises politiques*, (3<sup>e</sup> édition), Paris, Presses de Sciences Po

P. Drake y I. Jaksic (comp.) (2002), *El modelo chileno. Democracia y desarrollo en los noventa*, Santiago, LOM Ediciones.

M. Falcoff (1991), *Modern Chile (1970-1989): a Critical History*, London / New Brunswick (N.J.), Transaction Publisher.

A. Faure (2014), « Des(-)ordres journalistiques dans une crise révolutionnaire. Chroniques de l'être journalistique chilien durant l'Unité populaire (1970-1973) », Thèse de doctorat, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, Université de Grenoble.

J.-P. Faye (1972), *Théories du récit : Introduction aux « Langages totalitaires »*, Paris, Hermann.

M. Gárate Chateau (2012), *La Revolución capitalista de Chile (1973-2003)*, Santiago, Ediciones Universidad Alberto Hurtado.

M. A. Garretón (2003), *Incomplete Democracy. Political Democratization in Chile and Latin America*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.

N. Grangé (2005), « Les transformations du politique en proie à la guerre civile », *Sens [public]*, n°2, disponible sur <http://www.sens-public.org/spip.php?article134> (consulté le 13 juin 2011).

F. Gaudichaud (2013), *Chili 1970-1973. Mille jours qui ébranlèrent le monde*, Rennes, PUR, « Amériques ».

F. Gaudichaud (2014), “La voie chilienne au néolibéralisme. Regards croisés sur un pays laboratoire », *Nuevo Munco / Mundos Nuevos*, Questions du temps présent, juin 2014.

F. G. Gil (1966), *The Political System of Chile*, Boston: Houghton, Mifflin Co

P. Gottraux (2002), « Socialisme ou Barbarie, Un itinéraire saisi par l'histoire et la sociologie », in Déloye Yves & Voutat Bernard, *Faire de la science politique*, Paris, Belin.

F. Hartog (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil.

G. Hermet (1983), *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF.

J. Heurtaux (2010), « L'analyse des changements de régime en Europe centrale et orientale au prisme piégé de la violence » in X. Crettiez & L. Mucchielli, *Les violences politiques en Europe*, Paris, La Découverte (« Recherches »), pp. 293-316.

O. Ihl (2012), « Objetividad de Estado. Sur la science de gouvernement des Chicago Boys dans le Chili de Pinochet », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n°3, pp. 67-88.

A. Jocelyn-Holt (2011), “Las cosas por su nombre”, La Tercera, 31 de diciembre de 2011, URL: <http://diario.latercera.com/2011/12/31/01/contenido/opinion/11-95785-9-las-cosas-por-su-nombre.shtml> (consulté le 3 janvier 2012).

A. Joignant (2005), « La politique des “transitologues” : Luttes politiques, enjeux théoriques et disputes intellectuelles au cours de la transition chilienne à la démocratie », *Politique et Sociétés*, vol. 24, n°2-3, pp. 33-59.

A. Joignant (2007), *Un día distinto. Memorias festivas y batallas conmemorativas en torno al 11 de septiembre en Chile 1974-2006*, Santiago, Editorial Universitaria, “Los sentidos de la política”, Departamento de Ciencia Política Universidad de Chile.

A. Joignant (2012b), « Sens, masse et puissance. Dégradations cérémonielles et représentations de la puissance sous l'Unité populaire au Chili (1970-1973) », in Isabelle Sommier & Xavier Crietiez [dir.], *Les dimensions émotionnelles du politique. Chemin de traverse avec Philippe Braud*, Paris, Presses universitaires de Rennes.

M. Lazzarato (2010), *La fabrique de l'homme endetté : essai sur la condition néolibérale*, Paris, Amsterdam, « Hors Collection ».

J.-F. Bayart (2014), « Retour sur les Printemps arabes », *Politique africaine*, vol. 1, n°133 ? pp.153-175.

F. Leiva, S. Nagy-Zekmi (2005), *Democracy in Chile: The legacy of september 11, 1973*, Brighton, Sussex Academic Press.

J. L. Linz, A. Stepan et al. (1978), *The Breakdown of Democratic Regimes*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

B. Loveman & E. Lira (2002), *El espejismo de la reconciliación política en Chile: 1990-2002*, Santiago, LOM Ediciones, DIBAM (coll. “Historia”).

J.-F. Macé, « Introduction à une anthropologie des conflits de mémoire : une approche comparative des cas espagnol et chilien », *Cargo – Revue internationale d'anthropologie culturelle et sociale*, pp. 59-79.

J. Mágasich (coord.) (1998), *Chili, pays laboratoire*, Ed. Maison de l'Amérique latine, Bruxelles.

E. Medina (2013), *Revolucionarios Cibernéticos. Tecnología y Política en el Chile de Salvador Allende*, Santiago, LOM Ediciones (traduit de l'anglais en castaillan par José Miguel Neira).

T. Moulian (1997), *Chile actual: anatomía de un mito*, Santiago, LOM Ediciones.

A. Negri, *Le pouvoir constituant*, Paris, PUF, 1997.

G. O'Donnell (1996), “Illusion and Conceptual Flaws”, *Journal of Democracy*, vol. 7, n°4, “Debat: Democratic Consolidation”, pp. 160-168.

A. Przeworski, M. E. Alvarez, J. A. Cheibub & F. Limongin, (2000), *Democracy and Development: Political Institutions and Well-being in the World, 1950-1990*, New York, Cambridge University Press

D. L. Raby (2006), *Democracy and Revolution: Latin-America and Socialism Today*, London, Pluto Press.

H. Rousso (2007), “Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 94, pp.3-10.

Salinas Claudio (2009), “El Mercurio y el Plan Z: El periodismo no ha tenido lugar”, in Claudia Lagos Lira (coord.), *El Diario de Agustín. Cinco estudios de casos sobre El Mercurio y los derechos humanos (1973-1990)*, Santiago de Chile, LOM Ediciones, pp. 97-120.

E. Santa Cruz (2003), “El campo periodístico en Chile a principios del siglo XX”, *Comunicación y Medios*, n°14, ICEI, Santiago de Chile.

I. Seguel-Boccaro (1997), *Les passions politiques au Chili durant l'Unité populaire (1970-1973): un essai d'analyse systémique*, Paris, L'Harmattan.

J. Scott (2008), *La domination et les arts de la résistance*, Paris, Editions Amsterdam.

G. Smirnow (1977), *La Revolución desarmada, Chile 1970-1973*, México D.F., Ediciones Era.

J.-M. Thiébault (2008), « Les périls du régime présidentiel », *Revue internationale de politique comparée*, vol.13, n°1.

A. Valenzuela (1972), « Political Constraints and the Prospects for Socialism in Chile », *Proceedings of the Academy of Political Science*, 30 (4), pp. 65-82.

A. Valenzuela (1978), “The Breakdown of Democratic Regimes. Chile” in J. L. Linz & A. Stepan et al., *The Breakdown of Democratic Regimes*, London & Baltimore, The Johns Hopkins University Press (traduit en 1989 en castillan sous le titre *El Quiebre de la Democracia / Santiago de Chile*, FLACSO)

A. Valenzuela (1983), *The Origins of Democracy: Theoretical Reflections on the Chilean Case*, Cambridge, Cambridge University Press.

C. Veliz (1983), « Continuidades y Rupturas en la Historia Chilena: Otra Hipótesis sobre la Crisis Chilena de 1973 », *Estudios Públicos*, Santiago, CEP, n°12, pp. 41-64.